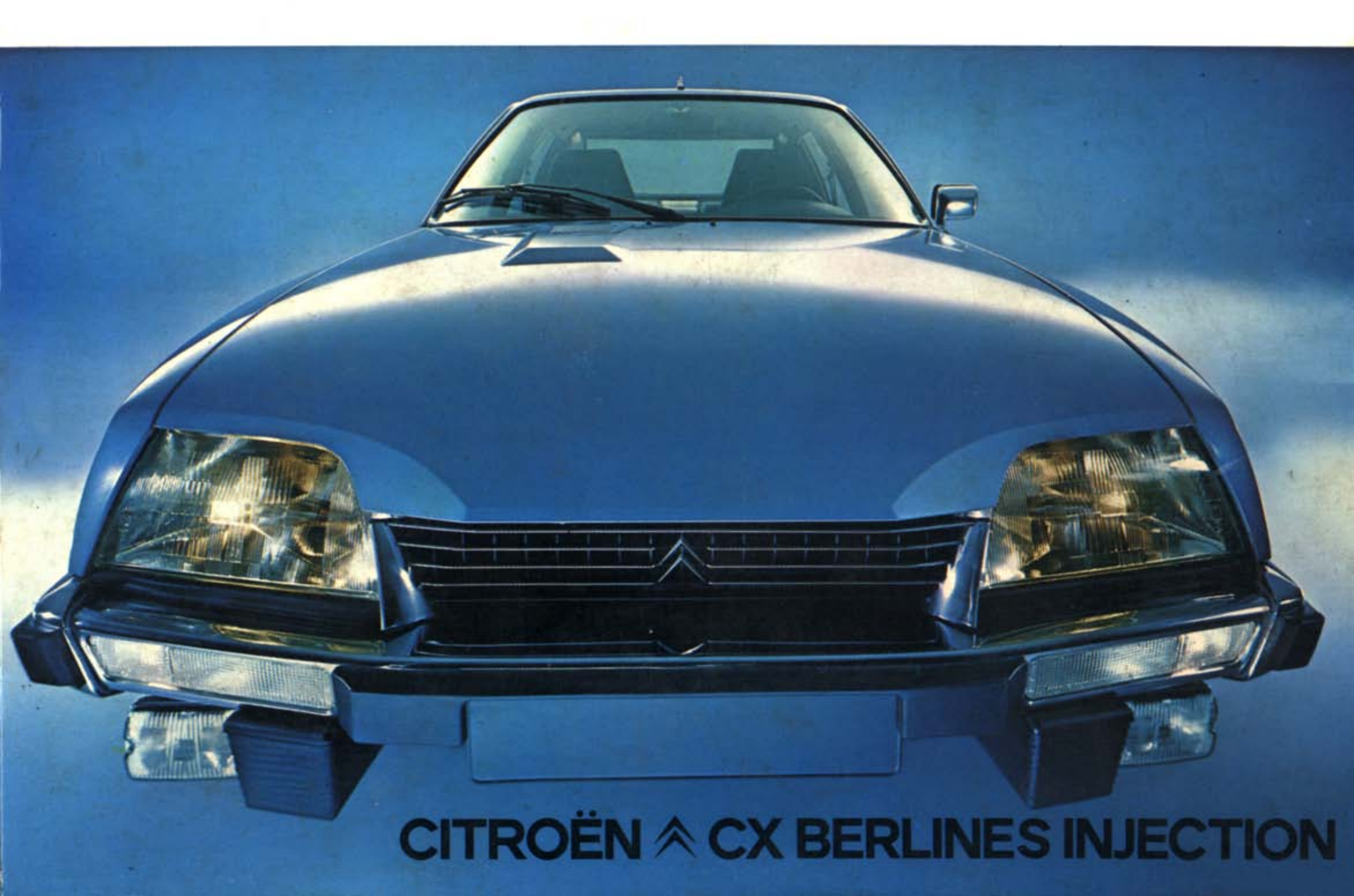
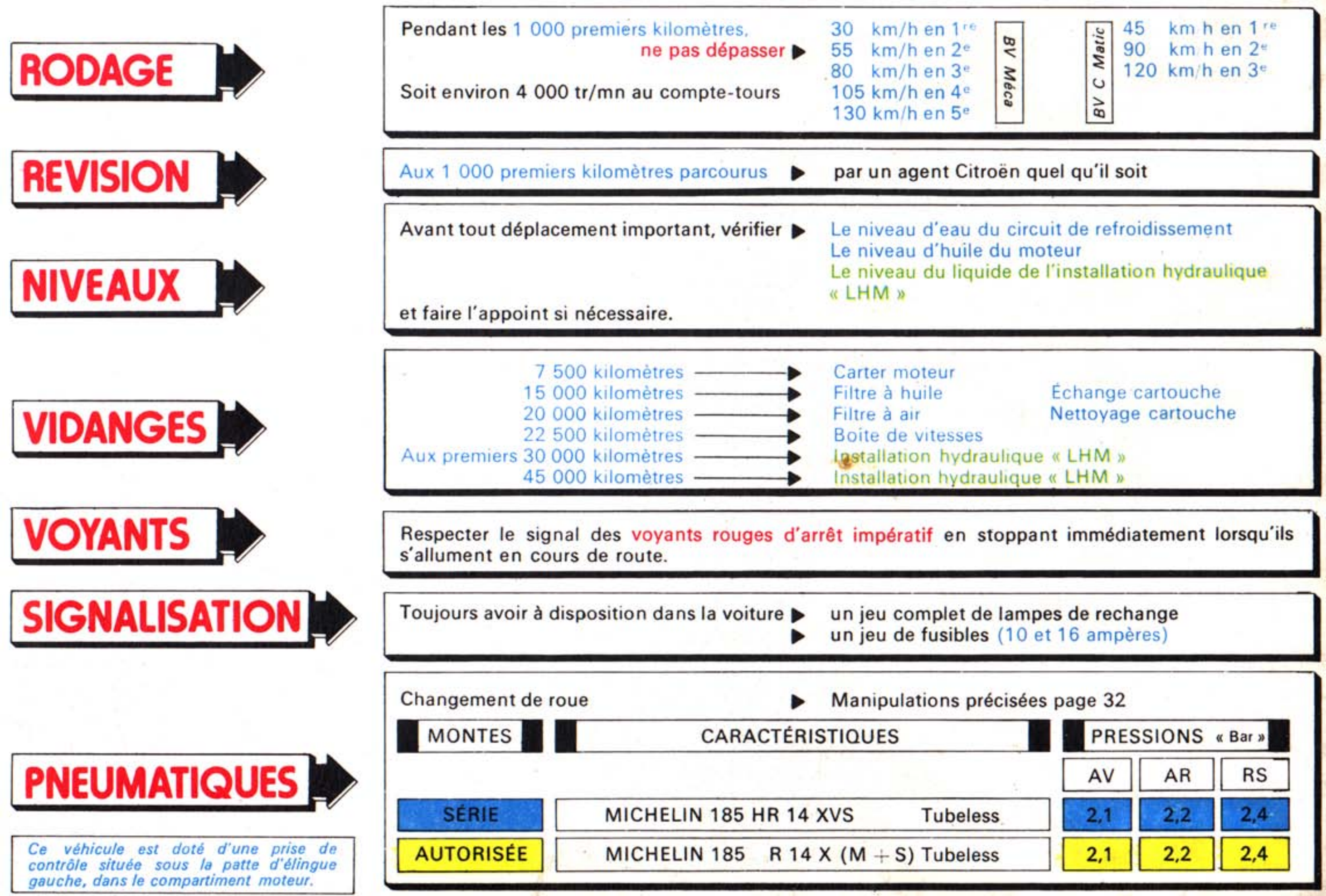
NOTICE D'EMPLOI



CITROËN CX BERLINES INJECTION



Pour assurer la longévité de votre voiture et votre sécurité...
"Citroën" vous engage à respecter systématiquement
ces points essentiels -



RODAGE

Pendant les 1 000 premiers kilomètres, ne pas dépasser ▶

BV Méca		BV C Matic	
30 km/h	en 1re	45 km/h	en 1re
55 km/h	en 2e	90 km/h	en 2e
80 km/h	en 3e	120 km/h	en 3e
105 km/h	en 4e		
130 km/h	en 5e		

Soit environ 4 000 tr/mn au compte-tours

REVISION

Aux 1 000 premiers kilomètres parcourus ▶ par un agent Citroën quel qu'il soit

NIVEAUX

Avant tout déplacement important, vérifier ▶
- Le niveau d'eau du circuit de refroidissement
- Le niveau d'huile du moteur
- Le niveau du liquide de l'installation hydraulique « LHM »

et faire l'appoint si nécessaire.

VIDANGES

7 500 kilomètres ▶	Carter moteur	
15 000 kilomètres ▶	Filtre à huile	Échange cartouche
20 000 kilomètres ▶	Filtre à air	Nettoyage cartouche
22 500 kilomètres ▶	Boîte de vitesses	
Aux premiers 30 000 kilomètres ▶	Installation hydraulique « LHM »	
45 000 kilomètres ▶	Installation hydraulique « LHM »	

VOYANTS

Respecter le signal des voyants rouges d'arrêt impératif en stoppant immédiatement lorsqu'ils s'allument en cours de route.

SIGNALISATION

Toujours avoir à disposition dans la voiture
- ▶ un jeu complet de lampes de rechange
- ▶ un jeu de fusibles (10 et 16 ampères)

PNEUMATIQUES

Changement de roue ▶ Manipulations précisées page 32

MONTES	CARACTÉRISTIQUES	PRESSIONS « Bar » AV	AR	RS
SÉRIE	MICHELIN 185 HR 14 XVS Tubeless	2,1	2,2	2,4
AUTORISÉE	MICHELIN 185 R 14 X (M + S) Tubeless	2,1	2,2	2,4

Ce véhicule est doté d'une prise de contrôle située sous la patte d'élingue gauche, dans le compartiment moteur.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONDUITE

ENTRETIEN COURANT

INCIDENTS

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

RENSEIGNEMENTS DIVERS

MÉMENTO POUR STATION-SERVICE et GRILLE DES CONTROLES AVANT DÉPART

au dos de la notice

CONDUITE

Ce premier chapitre contient tout ce qu'il vous faut savoir pour conduire votre voiture et profiter du confort qu'elle met à votre disposition. Les instruments de bord ont été rassemblés à la page 6 afin que vous puissiez retrouver très facilement, en cas de besoin, la signification de leurs signaux.

Nous vous conseillons de lire également la page 58 avant de prendre le volant pour la première fois.

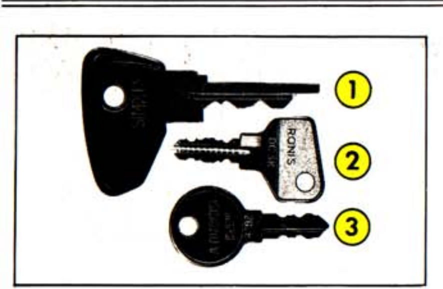


Fig. 1 - Clés
1 - *Antivol-Contact-Démarreur*
2 - *Portes latérales AV et coffre*
3 - *Boîte à gants*

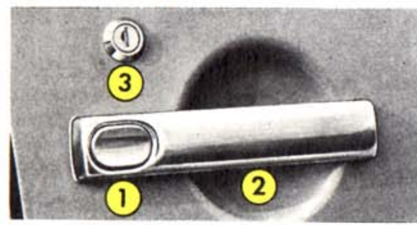


Fig. 2 - Portes latérales AV *(extérieur)*
1 - *Bouton-poussoir*
2 - *Poignée*
3 - *Serrure*

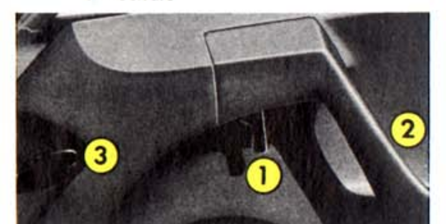


Fig. 3 - Portes latérales *(intérieur)*
1 - *Levier d'ouverture*
2 - *Poignée*
3 - *Levier de verrouillage*

Clés

Fig. 1

1 - Antivol - Contact - Démarreur.
2 - Portes latérales avant - Coffre.
3 - Boîte à gants.

La clé d'Antivol-Contact-Démarreur se trouve éclairée lorsque les lanternes de la voiture sont allumées.

Il est recommandé d'en noter les numéros respectifs à l'endroit prévu dans le « Guide d'entretien » accompagnant cette notice.

Portes

Fig. 2

• **De l'extérieur**

Ouverture ▶ Enfoncer le bouton-poussoir (Rep. 1).
Verrouillage ▶ Avec la clé - Portes avant seulement : serrure (Rep. 3).

• **De l'intérieur**

Fig. 3

Ouverture ▶ Levier (Rep. 1) vers l'arrière.
Verrouillage ▶ Levier (Rep. 3) vers le bas.
Le verrouillage des portes avant ne peut s'effectuer que celles-ci une fois fermées.
Déverrouillage ▶ Levier (Rep. 3) vers le haut.

• **Sécurité enfants**

Portes arrière ▶ Abaisser le levier situé sous la serrure de porte avant de la fermer. Elle ne peut alors être ouverte que de l'extérieur. Si une résistance se faisait sentir à l'ouverture : vérifier que le verrouillage intérieur (Rep. 3) n'ait pas été mis par inadvertance.

Ne pas oublier après ouverture, de remettre le levier (Rep. 1) en position basse sinon la porte demeurerait verrouillée de l'intérieur.

Boîte à gants

Ouverture ▶ Tourner le bouton de l'abattant sens horloge.
Fermeture ▶ Relever l'abattant jusqu'à enclenchement du pêne.
Verrouillage ▶ Avec la clé prévue à cet effet.

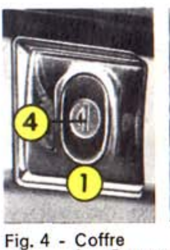
Coffre

Fig. 4

Ouverture ▶ Enfoncer le bouton-poussoir (Rep. 1) et relever complètement la porte. Celle-ci restera automatiquement en ouverture maximale par le jeu du compensateur (Rep. 2).

Fermeture ▶ Rabattre la porte jusqu'à enclenchement du pêne de fermeture.

Verrouillage ▶ Avec la clé de portes.



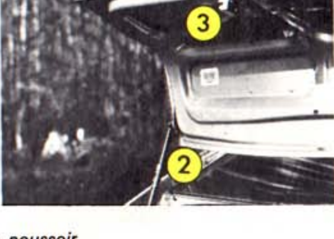


Fig. 4 - Coffre
1 - *Bouton-poussoir*
2 - *Compensateur de soutien*
3 - *Cran de blocage*
4 - *Serrure*

Capot

Fig. 5

Ouverture ▶ Tirer le levier situé sous la planche de bord, côté conducteur : le capot se soulèvera légèrement de lui-même.

Glisser ensuite la main sous le nez de capot, au centre, et repousser le crochet de sécurité (Rep. 1).

Relever complètement le capot jusqu'à blocage de la béquille articulée de soutien (Rep. 2).

Fermeture ▶ Tirer le levier de déblocage d'articulation de la béquille (Rep. 3). Repousser la béquille et baisser le capot *en le soutenant*.

Avant fin de course, lâcher le nez du capot pour que celui-ci tombe librement afin d'obtenir un bon enclenchement du pêne de verrouillage.

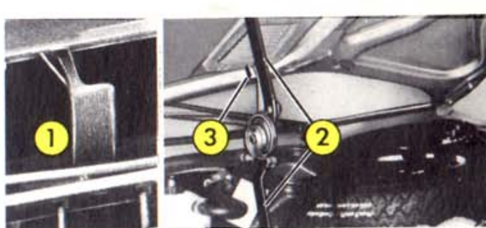


Fig. 5 - Capot
1 - *Levier de sécurité (entre nez de capot et calandre)*
2 - *Béquille*
3 - *Commande d'articulation*

Orifice réservoir carburant

Fig. 6

Ouverture ▶ Faire pivoter le volet (Rep. 1) situé en haut de l'aile arrière droite. Appuyer sur le bouchon (Rep. 2) et tourner sens inverse horloge.

Fermeture ▶ Remettre le bouchon en place et le manœuvrer jusqu'à blocage.

Ne pas oublier de rabattre le volet après avoir remis le bouchon.

Si du carburant s'est répandu sur les caoutchoucs d'étanchéité ou sur la carrosserie, penser à essuyer pour éviter toute détérioration possible.

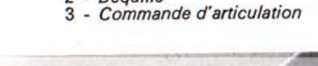
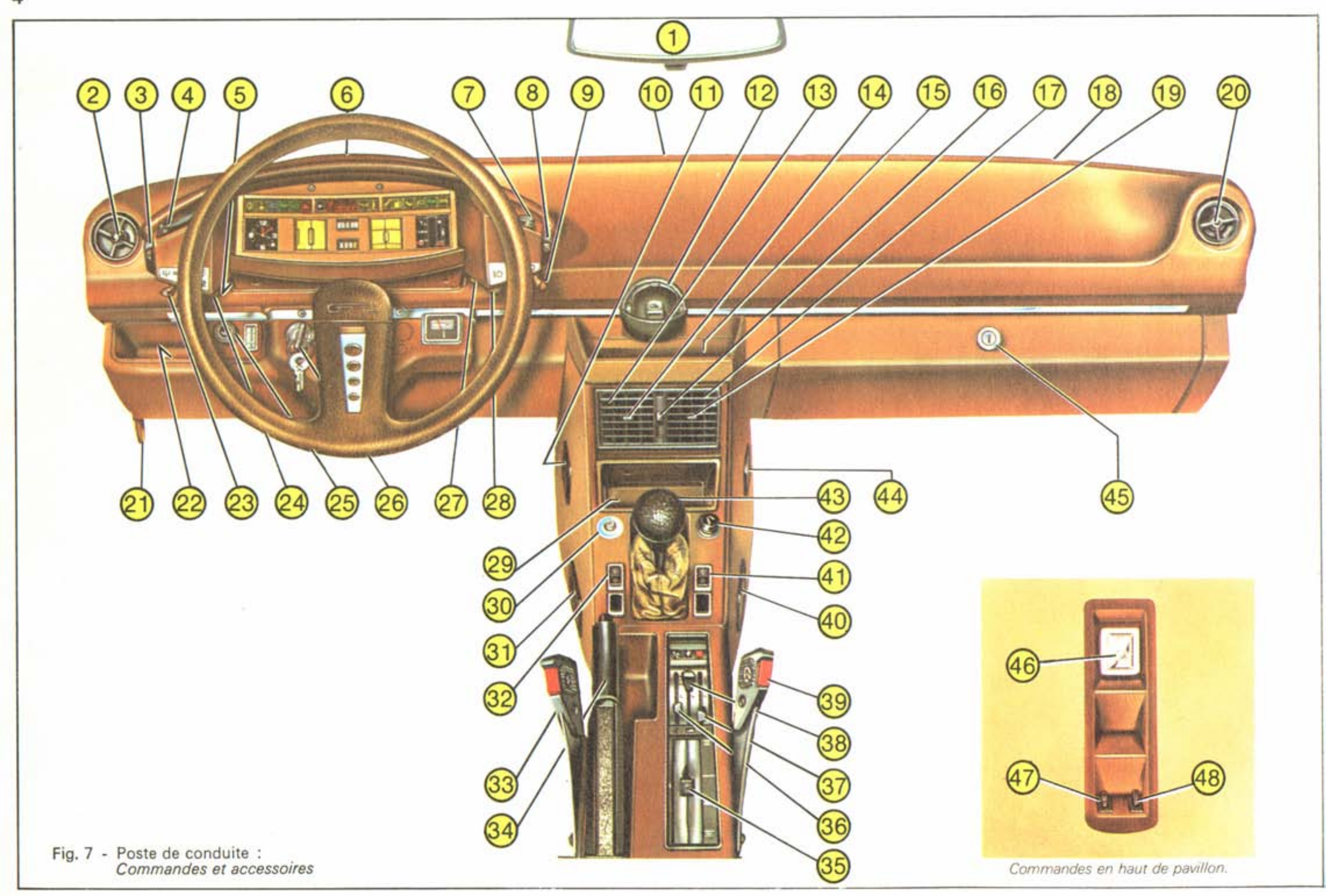




Fig. 6 - Orifice réservoir carburant
1 - *Volet*
2 - *Bouchon*



Commandes en haut de pavillon.

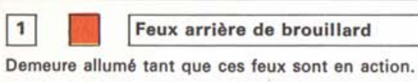
Fig. 7 - Poste de conduite : *Commandes et accessoires*

		Page
1	Rétroviseur intérieur	8
2	Aérateur latéral orientable G	17
3	Appel sonore *Avertisseurs*	14
4	Indicateurs de direction	14
5	Feux AR de brouillard	15
6	Ventilation gauche pare-brise	17
7	Inverseur *Lanternes/Codes/Phares*	15
8	Appel optique *Phares*	15
9	Lanternes/Phares	15
10	Ventilation centre pare-brise	17
11	Buse chauffage avant gauche	17
12	Cendrier	22
13	Aérateur central orientable gauche	17
14	Orientation aérateur central gauche	17
15	Emplacement radio	22
16	Ouverture aérateurs centraux	17

		Page
17	Aérateur central orientable droit	17
18	Ventilation droite pare-brise	17
19	Orientation aérateur central droit	17
20	Aérateur latéral orientable droit	17
21	Déverrouillage capot	3
22	Vide-poche conducteur	56
23	Essuie-glace/lave-glace	14
24	Signal de détresse	14
25	Jauge huile moteur	6
26	Antivol/Contact/Démarreur	10
27	Anti-brouillard avant	15
28	Éclairage tableau de bord	6
29	Vide-poche	
30	Climatiseur	17
31	Buse chauffage arrière gauche	17
32	Lève-glace gauche	22

		Page
33	Boucle ceinture sécurité gauche	9
34	Frein de secours/Immobilisation	13
35	Réglage garde au sol	13
36	Pulseur d'air	17
37	Chauffage	17
38	Répartition d'air	17
39	Boucle ceinture sécurité droite	9
40	Buse chauffage arrière droite	17
41	Lève-glace droit	22
42	Allume-cigare	22
43	Levier des vitesses	12
44	Buse chauffage avant droite	17
45	Boîte à gants	3
46	Lecteur de carte	56
47	Plafonnier	22
48	Chauffage lunette arrière	20

VOYANTS



1 Feux arrière de brouillard

Demeure allumé tant que ces feux sont en action.

2 Frein secours et immobilisation

Clignote tant que ce frein n'est pas totalement desserré.

3 Phares *Feux de route*

Demeure allumé tant que ces feux sont en action. S'éclaire également, à l'impulsion, lors d'un appel de phares.

4 Indicateurs de direction

Clignote tant que ces feux sont en action.
Clignote également avec le voyant du signal de détresse lorsque celui-ci fonctionne. Est accompagné d'un répétiteur sonore.

5 Lanternes *Feux de ville*

Demeure allumé tant que ces feux sont en action.

6 Signal de détresse

Clignote pendant toute la durée du fonctionnement simultané des quatre indicateurs de direction. Le voyant 4 clignote également.

7 Température « C Matic »

S'il s'allume en cours de route, passer à un rapport de vitesse inférieur. Il ne peut s'éteindre immédiatement, mais seulement après quelques minutes. S'il reste allumé, quel que soit le rapport engagé, rejoindre un agent Citroën en utilisant la première vitesse.

8 Pression hydraulique

Peut s'allumer lorsque l'on met le contact et ne pas s'éteindre aux premiers tours du moteur : en attendre l'extinction avant de rouler.

9 Stop *Arrêt impératif*

S'allume en même temps que les voyants 8-10-11. Contact mis, lorsque l'on appuie en Rep. A, les voyants 8, 9, 10 et 11 doivent s'allumer. Au cas contraire, les faire vérifier sans tarder par un agent Citroën.

10 Pression huile moteur

S'allume lorsque l'on met le contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'allume en cours de route, arrêter le moteur et vérifier le niveau d'huile (v. page 24). S'il reste allumé malgré un niveau correct : arrêter de nouveau et faire appel à un agent Citroën.

11 Température d'eau

S'il s'allume : arrêter immédiatement, remettre aussitôt le contact et vérifier si les ventilateurs du radiateur tournent.

S'ils tournent : couper le contact, vérifier le niveau d'eau (v. page 24) et compléter éventuellement. Si le voyant s'allume de nouveau, malgré un niveau correct, laisser refroidir et rejoindre à faible allure un agent Citroën en s'arrêtant et laissant refroidir le moteur à chaque allumage du voyant. Si le niveau d'eau ne reste pas correct (fuite) faire appel à un agent Citroën.

S'ils ne tournent pas : couper le contact, laisser refroidir le moteur puis repartir vers l'agent Citroën le plus proche en surveillant constamment la température.

12 Température huile moteur

S'il s'allume en cours de route, réduire la vitesse : il doit s'éteindre après quelques minutes. S'il reste allumé, rejoindre à faible allure un agent Citroën.

13 Minimum carburant

S'allume lorsqu'il est temps de faire le plein sans tarder.

14 Usure freins avant

S'il s'allume en appuyant sur la pédale de frein : les plaquettes sont à changer dès que possible.

15 Codes *Feux de croisement*

Demeure allumé tant que ces feux sont en action.

16 Clignotants caravane

Son non-fonctionnement, lorsqu'une caravane est tractée, indique une défectuosité des lampes.

17 Chauffage lunette AR

Ne fonctionne que contact mis. S'allume dès la mise en fonction et reste éclairé pendant toute sa durée.

CADRANS

18 Montre à quartz

Mise à l'heure en poussant et tournant le bouton (Rep. B).

19 Tachymètre

20 Compteur km totalisateur

21 Compteur km partiel

Mise à zéro en poussant et tournant le bouton (Rep. C).

22 Compte-tours

La zone rouge du tambour, qui commence à 6000 tr/mn est précédée d'une zone d'avertissement à chevrons également rouges. Ne pas dépasser 4 000 tr/mn pendant les 1 000 premiers kilomètres. Ensuite, ne pas dépasser 5 600 tr/mn en B.V. Mécanique ou 5 500 tr/mn en « C Matic ».

23 Jauge carburant 68 litres

24  **Indicateur charge batterie**

Le moteur étant en régime, l'aiguille doit se trouver dans la zone blanche. Si elle se trouve dans l'une des zones rouges (+ ou —), consulter un agent Citroën. Elle peut se trouver dans la zone quadrillée, mais doit alors revenir dans la zone blanche après un parcours maximal de 2 heures. Au cas contraire consulter un agent Citroën.

  **Jauge huile moteur**

Voiture horizontale et moteur arrêté depuis 10 minutes au moins :

- Mettre le contact pour éclairer le cadran.
- Pousser le bouton (Rep. E) et le maintenir à fond de course jusqu'à stabilisation du niveau de couleur verte (Rep. 1).
- Le niveau doit toujours se trouver situé entre les repères :

2 — *Maxi*
3 — *Mini*

L'intervalle correspond à 1,1 litre d'huile (v. page 24).

26  **Thermomètre d'eau**

Si l'aiguille entre dans la zone rouge, réduire la vitesse et, si l'on s'arrête, ne pas arrêter le moteur immédiatement mais attendre que la température ait baissé.

A part la montre, l'éclairage extérieur, le signal de détresse et leurs témoins lumineux, les voyants et cadrans ne fonctionnent que contact mis.
L'éclairage des cadrans est commandé par la mise en action de l'éclairage extérieur. Seuls, les tachymètre et compte-tours sont éclairés contact mis. Leur intensité est réglable en manœuvrant la molette de rhéostat (Rep. D).

Fig. 8 - Poste de conduite : *Voyants et cadrans de bord*



Fig. 9 - Réglage des sièges
1 - *Barre de verrouillage (longueur)*
2 - *Levier de verrouillage (hauteur)*
3 - *Levier de blocage (inclinaison)*

Sièges

Fig. 9

Avant

Réglage en longueur ▶
- Soulever la barre de verrouillage (Rep. 1).
- La maintenir ainsi et faire coulisser le siège en avant ou arrière jusqu'à la position désirée.
- Libérer la barre pour assurer le verrouillage du siège.
- • *Sur « Pallas » :*
- Basculer le levier situé à l'avant de l'assise vers l'extérieur du véhicule.
- le maintenir ainsi et faire coulisser le siège en avant ou en arrière, jusqu'à la position désirée.
- libérer le levier pour bloquer le dossier.

Réglage inclinaison ▶
- Soulever le levier (Rep. 3) et le maintenir en repoussant ou libérant le dossier jusqu'à l'inclinaison voulue.
- Lâcher le levier pour bloquer le dossier.

Réglage en hauteur ▶
- Avant de l'assise ▶ levier (Rep. 2) vers le bas.
- Arrière de l'assise ▶ levier vers le haut.

Arrière

La banquette est dotée d'un accoudoir central éclipsable. Pour le rabattre, tirer sur son extrémité supérieure. Le relever pour l'encastrer à nouveau dans le dossier.

Appuis-tête

Pour les déposer : les tirer vers le haut jusqu'à dégagement des tringles de maintien.

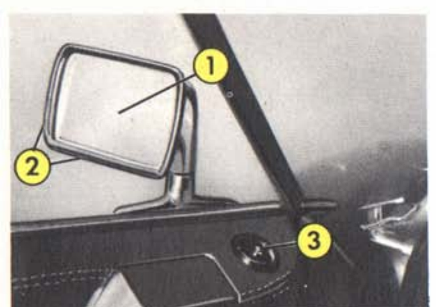


Fig. 10 - Rétroviseur extérieur
1 - *Miroir*
2 - *Boîtier*
3 - *Commande*

Rétroviseurs

Fig. 10

Intérieur

Le levier situé à la base du rétroviseur assure deux positions, sans modifier l'orientation :
- *Jour* ▶ Levier tiré.
- *Nuit* ▶ levier poussé.

Extérieur

Le miroir (Rep. 1) est incorporé dans un boîtier fixe (Rep. 2). Il est réglable, de l'intérieur véhicule, par une commande électrique (Rep. 3) située sur le bandeau de porte :
- *Verticalement* ▶ Levier (Rep. 3) en avant ou en arrière.
- *Horizontalement* ▶ Levier à gauche ou à droite.

Pour stabiliser le miroir, une fois convenablement réglé, lâcher le levier.

Ceintures de sécurité

Places avant

Fig. 11

▶ Mise en place : – Saisir la sangle par le support-pêne (Rep. 2) pour l'appliquer diagonalement sur le buste. Ce mouvement doit se faire sans secousse brusque afin de ne pas bloquer l'enrouleur (Rep. 1).

– Ramener le support-pêne vers la boucle (Rep. 4) puis faire pénétrer jusqu'au déclic d'enclenchement, le pêne de verrouillage (Rep. 3) dans cette même boucle.

▶ Ouverture : – Appuyer sur le poussoir rouge de déverrouillage (Rep. 5). Prendre soin de ne pas laisser la sangle se libérer brusquement, mais l'accompagner tant qu'elle ne se trouve pas tendue en position de repos.

Places arrière

Fig. 12

(1) Ceintures rétractables

▶ Mise en place
▶ Ouverture
Même processus que ci-dessus.

(2) Ceintures statiques

▶ Mise en place : – Dégager le support-pêne de son logement d'accrochage (Rep. R) en le repoussant vers l'arrière.

– Croiser la sangle sur le buste afin d'amener le support-pêne (Rep. 1) en face de la boucle (Rep. 3).

– Introduire jusqu'au déclic d'enclenchement, le pêne de verrouillage (Rep. 2) dans la boucle.

– La ceinture doit appliquer au buste sans trop le serrer : pour en modifier la longueur, la faire coulisser dans la boucle de réglage (Rep. 5).

▶ Ouverture : – Appuyer sur le poussoir de déverrouillage (Rep. 4).

– Remettre la ceinture en position de repos, en accrochant le support-pêne dans le logement (Rep. R) prévu à cet effet.

Entretien

Voir page 30.

Une même ceinture ne doit être utilisée que par une personne à la fois. Les sangles ne doivent pas être vrillées en cours de service, ni risquer de s'user ou de se rompre en frottant sur des points en arête. Remplacer les ceintures lorsqu'elles ont subi des contraintes provenant d'un choc. Faire alors vérifier les ancrages.

Position de conduite

Pour un bon accès aux commandes manuelles et aux pédales, régler la position du siège. Orienter les rétroviseurs intérieur et extérieur à partir de la position de conduite adoptée. Mettre la ceinture de sécurité en veillant à son verrouillage effectif.

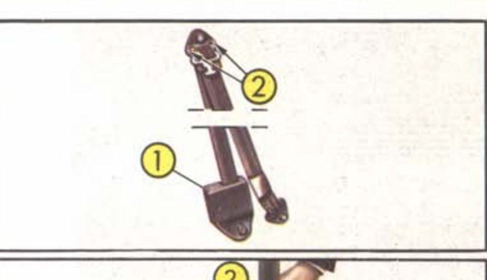




Fig. 11 - Ceintures de sécurité — Places avant
1 - *Boîtier d'enrouleur*
2 - *Support-pêne de verrouillage*
3 - *Pêne de verrouillage*
4 - *Boucle* 5 - *Poussoir de déverrouillage*

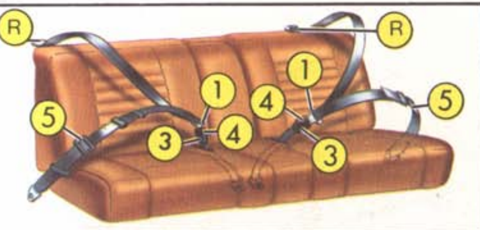




Fig. 12 - Ceintures de sécurité — Places arrière
1 - *Support pêne de verrouillage*
2 - *Pêne de verrouillage*
3 - *Boucle* 4 - *Poussoir de déverrouillage*
5 - *Boucle de réglage*
R - *Accrochage support-pêne*





Fig. 13 - Combiné « Antivol-Contact-Démarreur »
- 1 - *Antivol*
- 2 - *Contact*
- 3 - *Démarreur*

Antivol-Contact-Démarreur

Fig. 13

Le combiné est situé dans la partie inférieure de la planche de bord, à gauche de la colonne de direction (Rep. 1). Il est éclairé lorsque les lanternes sont allumées.

Les positions successives de la clé, en tournant sens horloge, sont les suivantes :

- 1 – Antivol
- 2 – Contact
- 3 – Démarreur

- Lâcher la clé dès que le moteur tourne.
- Si le moteur s'arrête, ou s'il ne démarre pas à la première sollicitation, couper le contact afin de pouvoir actionner de nouveau le démarreur : ceci en raison d'un dispositif de sécurité empêchant la mise en action du démarreur quand le moteur tourne.
- Il peut être nécessaire, pour passer de la position « Antivol » à la position « Contact », de manœuvrer légèrement le volant tout en tournant la clé.
- Pour enlever la clé, l'amener en position « Antivol » et tirer sans forcer.

Ne jamais retirer la clé du combiné avant l'arrêt complet de la voiture.

Avant mise en route

Un rapide coup d'œil à la « Grille des contrôles » figurant au dos de la couverture de cette notice peut éviter un oubli.

Tant que le voyant jaune du frein d'immobilisation clignote: ce dernier n'est pas totalement desserré

Mise en route

Ne pas faire tourner longtemps le moteur dans un local fermé.

- S'assurer que le levier des vitesses est au point mort.
- Bloquer le frein d'immobilisation. Le voyant jaune correspondant doit alors clignoter ■
- Tourner la clé du combiné « Antivol-Contact-Démarreur » jusqu'à ce que le voyant rouge de pression d'huile moteur soit allumé ■ (le voyant rouge de pression hydraulique peut également s'éclairer ■) : le contact est établi.

Moteur froid

– Actionner le démarreur sans toucher à l'accélérateur.
Si le moteur ne part pas lors d'une première sollicitation d'environ dix secondes : couper le contact et attendre trois à quatre secondes avant de recommencer.

N.B. : Pour des températures inférieures à 0 °C, la mise en route du moteur sera facilitée en débrayant pendant l'action du démarreur, le levier de vitesse est au point mort. Attendre quelques secondes après le départ du moteur, avant de relâcher lentement la pédale d'embrayage.

Moteur chaud

– Accélérer légèrement et actionner en continu le démarreur jusqu'à ce que le moteur tourne.

C Matic

– Mettre le levier sélecteur de vitesse au « Point Mort » ou en position « Parc » avant d'actionner le démarreur : un dispositif électrique en interdisant le fonctionnement lorsqu'une vitesse est enclenchée.

Avant d'engager la 1re vitesse

Ne pas emballer le moteur. Le laisser tourner quelques instants pour permettre à la voiture de prendre la hauteur voulue.
Les voyants rouges de pression d'huile moteur, et de pression hydraulique s'il était allumé, doivent s'être éteints ■ ■

Arrêt

Lors d'un effort exceptionnel imposé au véhicule (remorque tractée en côte par exemple), ne pas couper le contact immédiatement après avoir immobilisé le véhicule. Ceci provoquerait en effet une montée de la température d'eau, extrêmement dommageable au circuit de refroidissement.

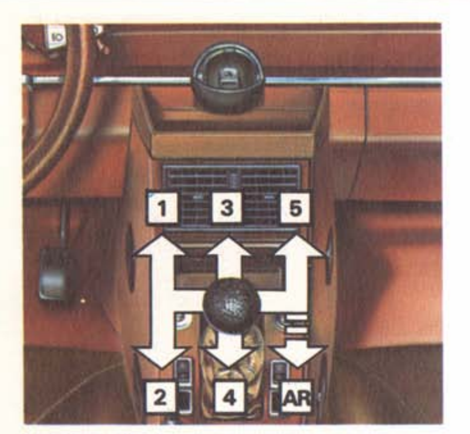
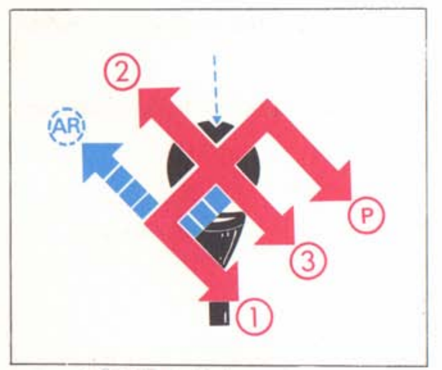


Fig. 14 - Grille des vitesses
① *B.V. Mécanique*
AR - Marche arrière



② *B.V. « C Matic »*
AR - Marche arrière

Sélection des vitesses

Fig. 14

Les positions des différents rapports figurent sur une grille schématique située à gauche du levier de sélection sur la console.

B. V. Mécanique

Boîte de vitesse mécanique ▶ 5 rapports avant synchronisés.
1 rapport arrière.

- Débrayer.
- Lever le pied de l'accélérateur et déplacer le levier sélecteur.

Pour prendre la marche arrière, attendre l'arrêt complet de la voiture. et appuyer fermement sur le pommeau du levier sélecteur.

C Matic

- Pour enclencher les rapports de **1re** - **2e** - **3e** ou la position « Parc » **P** manœuvrer le levier sélecteur, *sans appuyer sur le pommeau.*
- Pour enclencher la marche arrière **AR** ▶
  Manœuvrer le levier sélecteur, *en appuyant fermement sur le pommeau.*

Au départ, par temps très froid, une résistance à l'engagement du levier sélecteur en **1re** ou en marche arrière **AR** peut se faire sentir. En ce cas, ne pas hésiter à enclencher énergiquement le rapport choisi.

- Verrou de parc : Diriger le pommeau du levier sélecteur à fond vers la droite, puis l'amener en position **P**. Ne pas l'engager avant l'arrêt complet de la voiture : l'inobservation de cette prescription peut entraîner la destruction de la boîte de vitesses qui ne serait alors plus couverte par la « Garantie ».

La conduite d'une voiture « C Matic » est très simplifiée, non seulement par la suppression de la pédale d'embrayage, mais encore par la diminution des manœuvres de sélection. Il est possible, en effet, de n'utiliser que la **2e** vitesse en ville et la **3e** sur route : la **1re** étant réservée aux démarrages en côte et à la montagne.

En conduite rapide, utiliser toutefois les 3 rapports, sans dépasser 5 500 tr/mn.

Réglage garde au sol

Fig. 15

La commande (Rep. A) située en extrémité arrière de console, permet de donner 4 valeurs différentes à la hauteur libre sous voiture. La repousser vers la droite pour la manœuvrer d'un crantage à l'autre :

- 1 - *Hauteur maximale* ▶ Prévue pour les changements de roue (v. page 32). Ne doit pas être utilisée en marche normale. Également prévue pour vérification du niveau « LHM » (v. page 24).
- 2 - *Hauteur intermédiaire* ▶
- 3 - *Hauteur normale* ▶ Doit être constamment utilisée.
- 4 - *Hauteur minimale* ▶ Uniquement prévue pour les contrôles Citroën. Ne doit pas être utilisée en marche normale.

Il est possible d'utiliser, tout à fait exceptionnellement, la hauteur maximale pour franchir avec précaution et sur une faible distance un passage particulièrement difficile.

Frein principal

Trois voyants du bloc d'alerte contrôlent le dispositif de freinage :

- Le voyant rouge de pression hydraulique dont l'éclairage impose d'arrêter immédiatement.
- Le voyant rouge « STOP » dont l'éclairage simultané souligne l'impératif d'arrêt.

En ce cas : Vérifier le niveau du « LHM » et :

- Faire l'appoint si nécessaire afin de regagner l'agent Citroën le plus proche.
- S'il est correct, faire immédiatement appel à un agent Citroën.

- Le voyant jaune d'usure qui s'allume, sur un coup de frein, lorsque l'état des plaquettes avant en nécessite le remplacement. Après changement des plaquettes, les garnitures doivent être rodées. Une utilisation intensive immédiate pourrait, en effet, occasionner par la suite des instabilités de freinage.

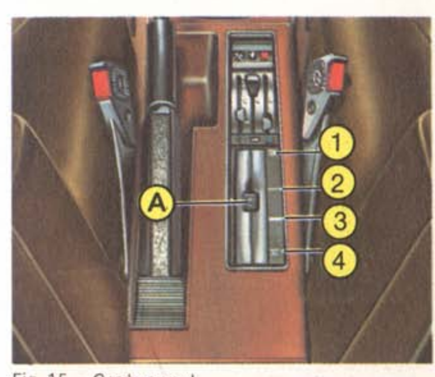
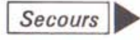


Fig. 15 - Garde au sol
1 - *Hauteur maximale*
2 - *Hauteur intermédiaire*
3 - *Hauteur normale de route*
4 - *Hauteur minimale*
A - *Commande de réglage*

Frein de secours et d'immobilisation

- Un voyant jaune clignote au tableau de bord tant que le frein n'est pas totalement desserré.



Tirer sur le levier en appuyant sur le bouton de déverrouillage situé à l'extrémité de la poignée, afin qu'il ne se bloque pas en cours d'utilisation.



Tirer énergiquement sur le levier sans toucher au bouton. Pour desserrer : tirer à nouveau sur le levier, en appuyant sur le bouton et le repousser ainsi à fond vers l'avant. Au cas où le levier viendrait en fin de course, faire procéder au plus tôt à un réglage par un agent Citroën.

Distances d'arrêt

Les qualités exceptionnelles de tenue de route, de confort et de maniabilité de la voiture ont exigé des freins particulièrement efficaces.

Cependant, quel que soit le système de freinage, et en supposant des pneumatiques en bon état, une voiture non surchargée, un sol d'adhérence moyenne, ainsi que des réflexes normaux de la part du conducteur, il demeure indispensable de se rappeler à tout moment que les distances d'arrêt augmentent considérablement avec la vitesse.

Ces distances peuvent être beaucoup plus grandes dans des conditions de sol glissant (pluie, verglas, boue, gravillons...).

Entraîné par les vitesses correspondantes de la voiture, le tambour rotatif du tachymètre fait apparaître le chiffrage des distances d'arrêt. Il convient d'interpréter ce chiffrage en fonction des conditions d'utilisation, en particulier celles mentionnées plus haut.

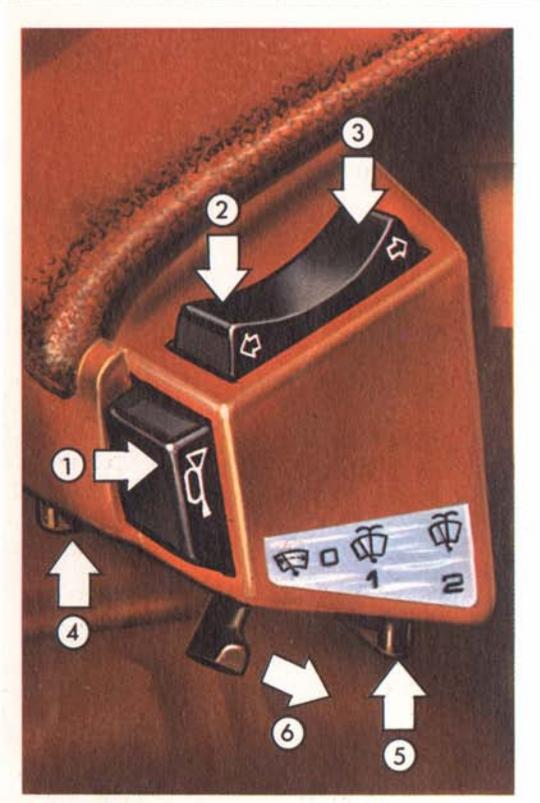


Fig. 16 - Commandes de signalisation et visibilité
1 - *Avertisseurs sonores*
2 - *Indicateurs de direction gauche*
3 - *Indicateurs de direction droite*
4 - *Anti-brouillard AR*
5 - *Signal de détresse*
6 - *Essuie-glace et lave-glace*

Avertisseurs sonores

Fig. 16

Marche ▶ Appuyer sur la touche (Rep. 1) pour mettre un avertisseur en action.
Appuyer plus avant pour déclencher l'ensemble des avertisseurs.

Arrêt ▶ Libérer la touche.

Indicateurs de direction

Fig. 16

Marche ▶ – *Clignotants de gauche*
Enfoncer l'extrémité gauche de la touche (Rep. 2).
– *Clignotants de droite*
Enfoncer l'extrémité droite de la touche (Rep. 3).

■ Le voyant vert correspondant doit clignoter au bloc d'alerte, accompagné d'un répétiteur sonore.
S'ils ne fonctionnent pas, vérifier les indicateurs de direction (v. page 36).

Arrêt ▶ Ramener la touche en position neutre par un léger appui sur son extrémité hors fonction.

■ Le voyant vert doit cesser de clignoter.

Signal de détresse

Fig. 16

Marche ▶ Enfoncer la touche (Rep. 5).

■ Le voyant rouge correspondant doit clignoter au bloc d'alerte pendant toute la durée de fonctionnement.

■ Le voyant vert des indicateurs de direction doit clignoter simultanément.

Arrêt ▶ Enfoncer de nouveau la touche.

■■ Les voyants rouge et vert doivent s'éteindre.

Essuie-glace et lave-glace

Fig. 16

Essuie-glace

Marche ▶ – Amener le levier (Rep. 6) à butée vers la gauche :
Position = Balayage intermittent (toutes les 4 secondes environ).
– Amener le levier (Rep. 6) d'un cran vers la droite :
Position 1 = Balayage normal.
– Amener le levier d'un deuxième cran vers la droite :
Position 2 = Balayage accéléré.

Arrêt ▶ Ramener le levier à la *Position 0* = Arrêt automatique en fin de course.

Lave-glace

Marche ▶ Déplacer le levier (Rep. 6) par impulsions vers le volant.

Éclairage de Route

Ville et croisement

Fig. 17

Amener le levier (Rep. 3) d'un cran vers la gauche : – *Position* –D

■ Le voyant vert correspondant doit s'allumer au bloc d'alerte et rester éclairé tant que le levier (Rep. 3) n'est pas ramené à fond vers la droite. – *Position* ▢

Une impulsion sur la touche (Rep. 1) permet de passer de l'éclairage « Ville » (Lanternes) aux « Feux de croisement » (Codes) et inversement.

■ Le voyant jaune correspondant doit s'allumer au bloc d'alerte pendant toute la durée du fonctionnement des « Feux de croisement ».

Croisement et Route

Fig. 17

Amener le levier (Rep. 3) à fond vers la gauche : – *Position* ≡D

Une impulsion sur la touche (Rep. 1) permet de passer des « Feux de route » (Phares) aux « Feux de croisement » (Codes) et inversement.

■ Le voyant vert doit rester éclairé au bloc d'alerte.

■ Le voyant jaune doit s'allumer pendant toute la durée du fonctionnement des « Feux de croisement ».

■ Le voyant bleu doit s'allumer pendant toute la durée du fonctionnement des « Feux de route ».

Antibrouillard avant

Fig. 17

Marche ▶ Enfoncer la touche (Rep. 4).

Arrêt ▶ Enfoncer de nouveau la touche.

N. B. ▶ Ces feux sont couplés avec les « Lanternes » et « Phares ». Ils ne fonctionnent par contre pas en éclairage « Code ».

Feux arrière de brouillard

Fig. 16

Marche ▶ Enfoncer la touche (Rep. 4).

Arrêt ▶ Enfoncer de nouveau la touche.

N.B. ▶ Ces feux sont couplés avec les « Codes » ou les « Antibrouillard avant », seulement quand ceux-ci fonctionnent avec les lanternes.

Avertisseur optique

Fig. 16

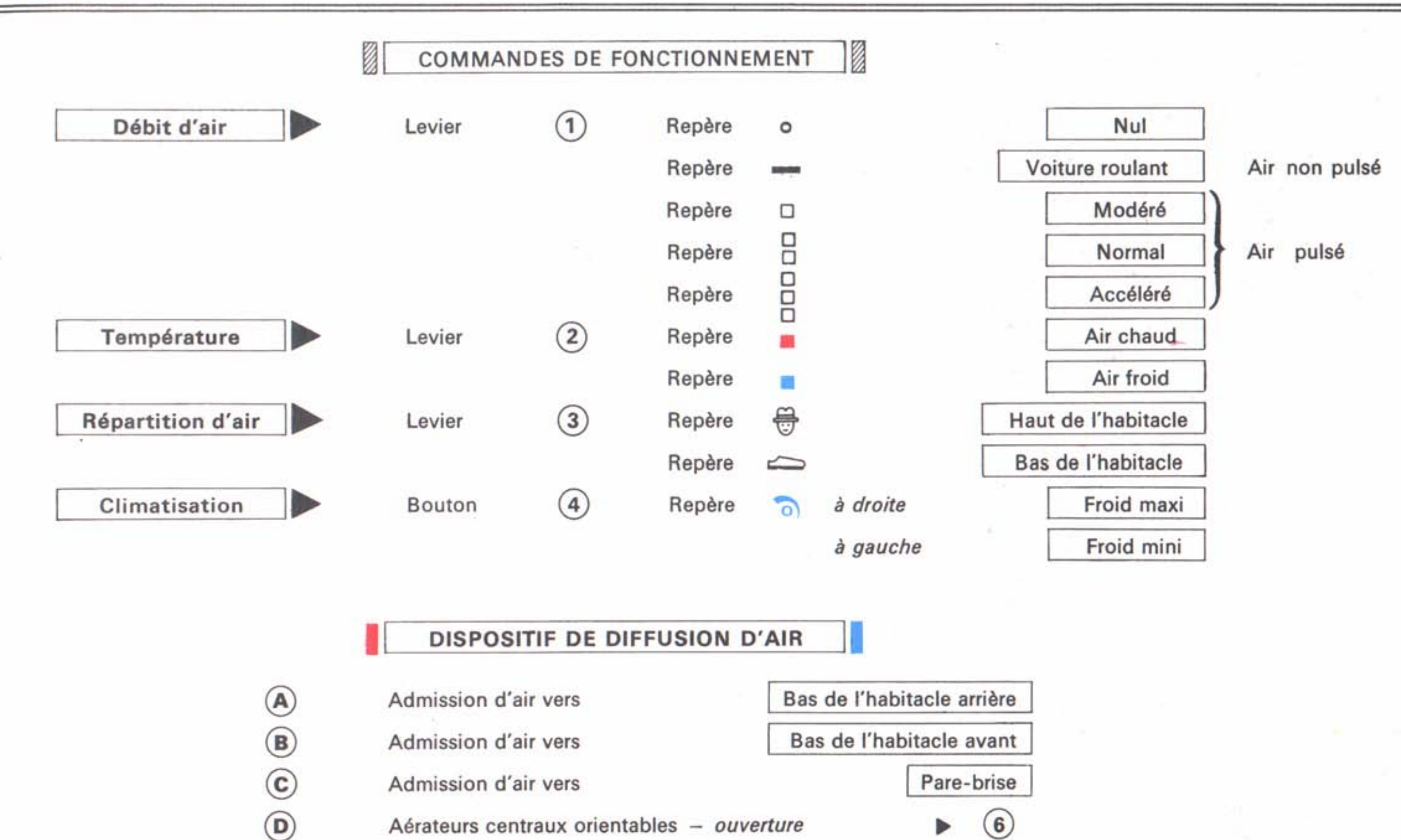
Les appels de phares se font par impulsions successives ou prolongées sur la touche (Rep. 2).

Les phares restent allumés tant que la pression reste constante sur la touche.

■ Le voyant bleu correspondant doit s'allumer, à chaque impulsion, au bloc d'alerte.



Fig. 17 - Commandes de signalisation et visibilité
1 - *Inverseur « Lanternes - Codes » ou « Phares-Codes »*.
2 - *Avertisseur optique « Appels de phares »*
3 - *Feux de ville « Lanternes - Codes »*
Feux de route « Phares - Codes »
4 - *Feux « Antibrouillard AV »*

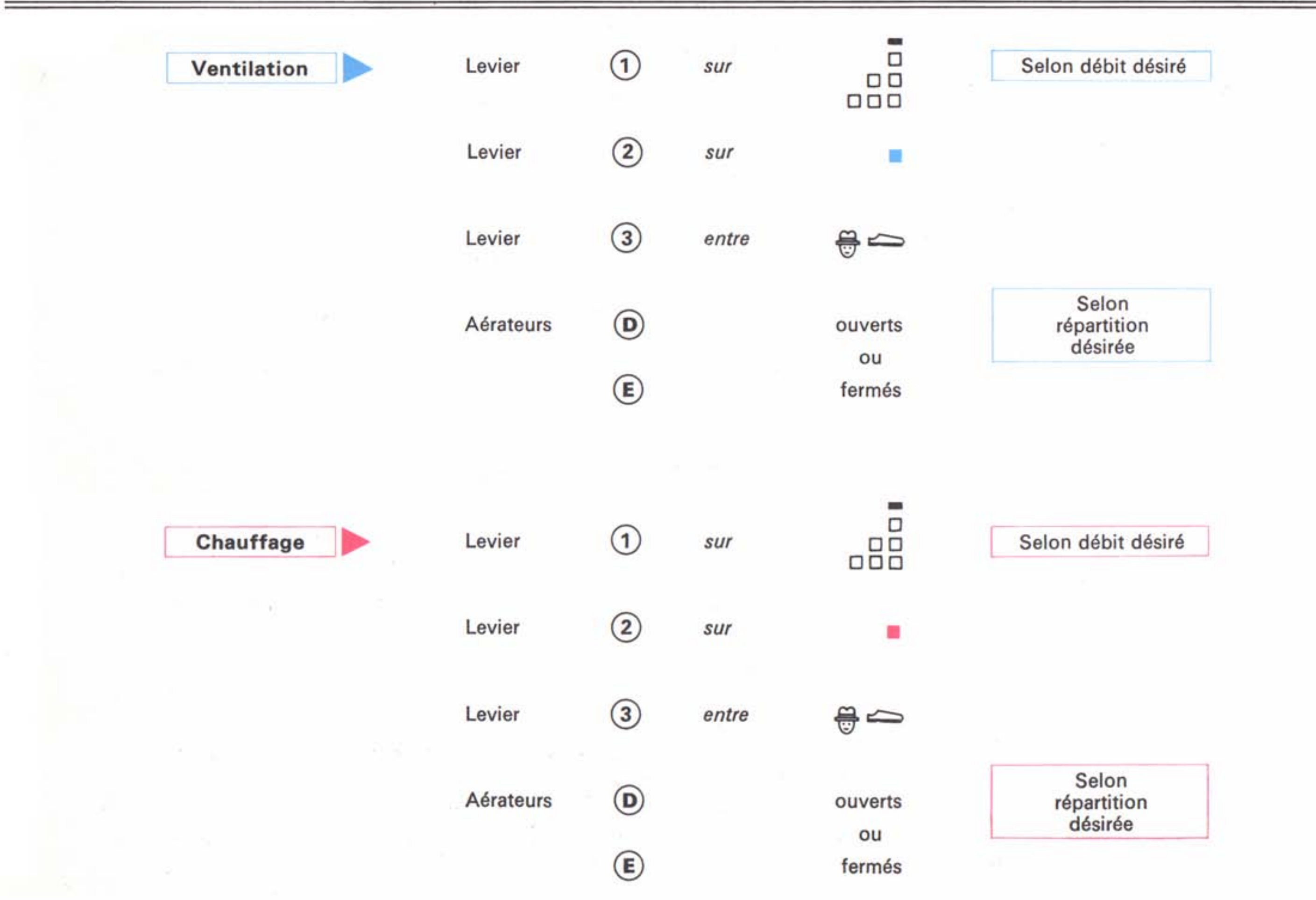


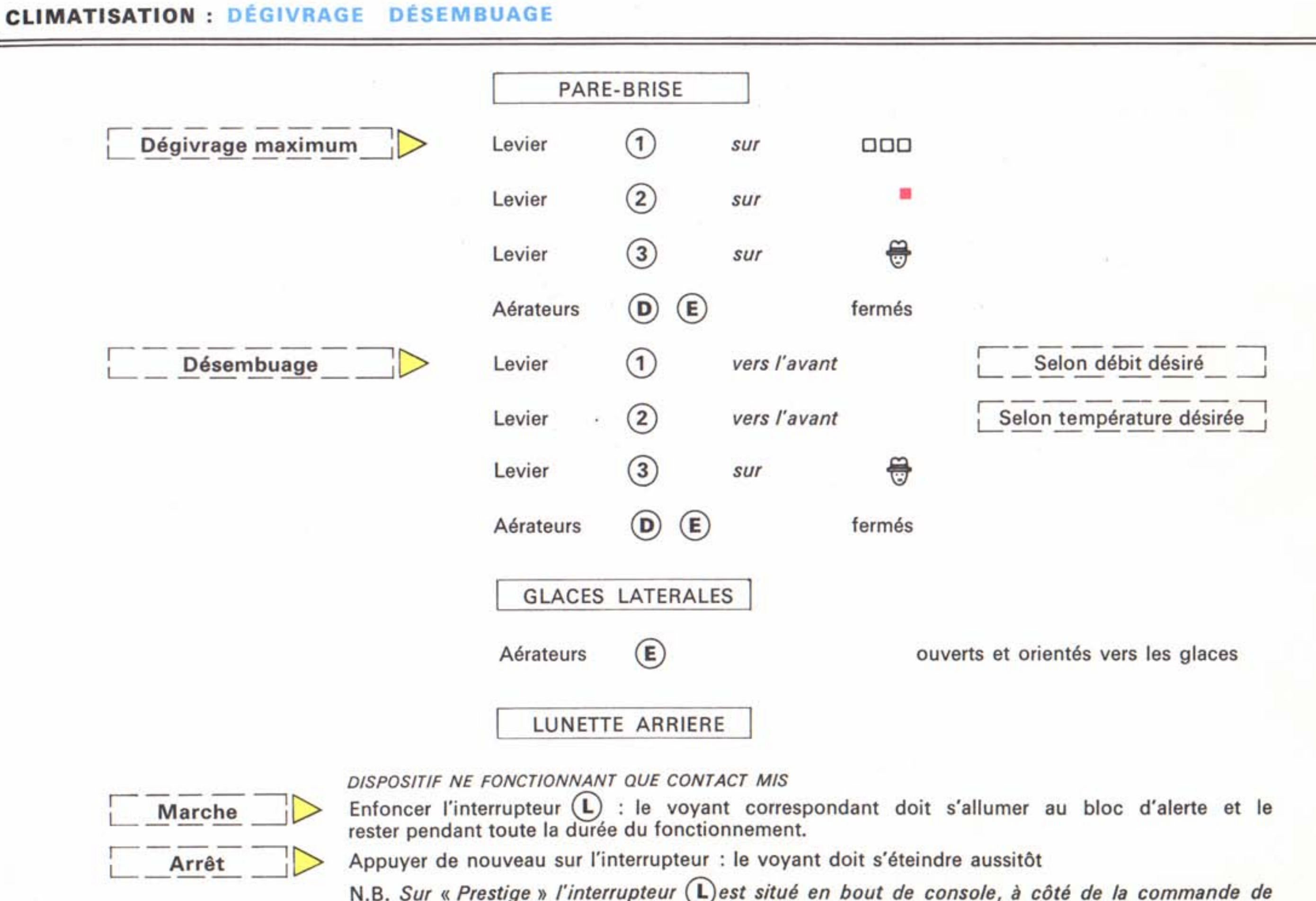
COMMANDES DE FONCTIONNEMENT

Débit d'air ▶	Levier	(1)	Repère ○		Nul	
			Repère ▬		Voiture roulant	Air non pulsé
			Repère □		Modéré	Air pulsé
			Repère □□		Normal	Air pulsé
			Repère □□□		Accéléré	Air pulsé
Température ▶	Levier	(2)	Repère ■ (rouge)		Air chaud	
			Repère ■ (bleu)		Air froid	
Répartition d'air ▶	Levier	(3)	Repère		Haut de l'habitacle	
			Repère		Bas de l'habitacle	
Climatisation ▶	Bouton	(4)	Repère	*à droite*	Froid maxi	
				à gauche	Froid mini	

DISPOSITIF DE DIFFUSION D'AIR

(A)	Admission d'air vers	Bas de l'habitacle arrière
(B)	Admission d'air vers	Bas de l'habitacle avant
(C)	Admission d'air vers	Pare-brise
(D)	Aérateurs centraux orientables – *ouverture*	▶ (6)
	– *orientation*	▶ (5)
(E)	Aérateurs latéraux orientables – *commande*	▶ (7)


Ventilation
Levier ① sur
Selon débit désiré
Levier ② sur
Levier ③ entre
Aérateurs Ⓓ Ⓔ ouverts ou fermés
Selon répartition désirée
Chauffage
Levier ① sur
Selon débit désiré
Levier ② sur
Levier ③ entre
Aérateurs Ⓓ Ⓔ ouverts ou fermés
Selon répartition désirée



PARE-BRISE

Dégivrage maximum	Levier	1	*sur*	□□□	
	Levier	2	*sur*	■	
	Levier	3	*sur*		
	Aérateurs	D E		fermés	
Désembuage	Levier	1	*vers l'avant*		Selon débit désiré
	Levier	2	*vers l'avant*		Selon température désirée
	Levier	3	*sur*		
	Aérateurs	D E		fermés	

GLACES LATERALES

Aérateurs E ouverts et orientés vers les glaces

LUNETTE ARRIERE

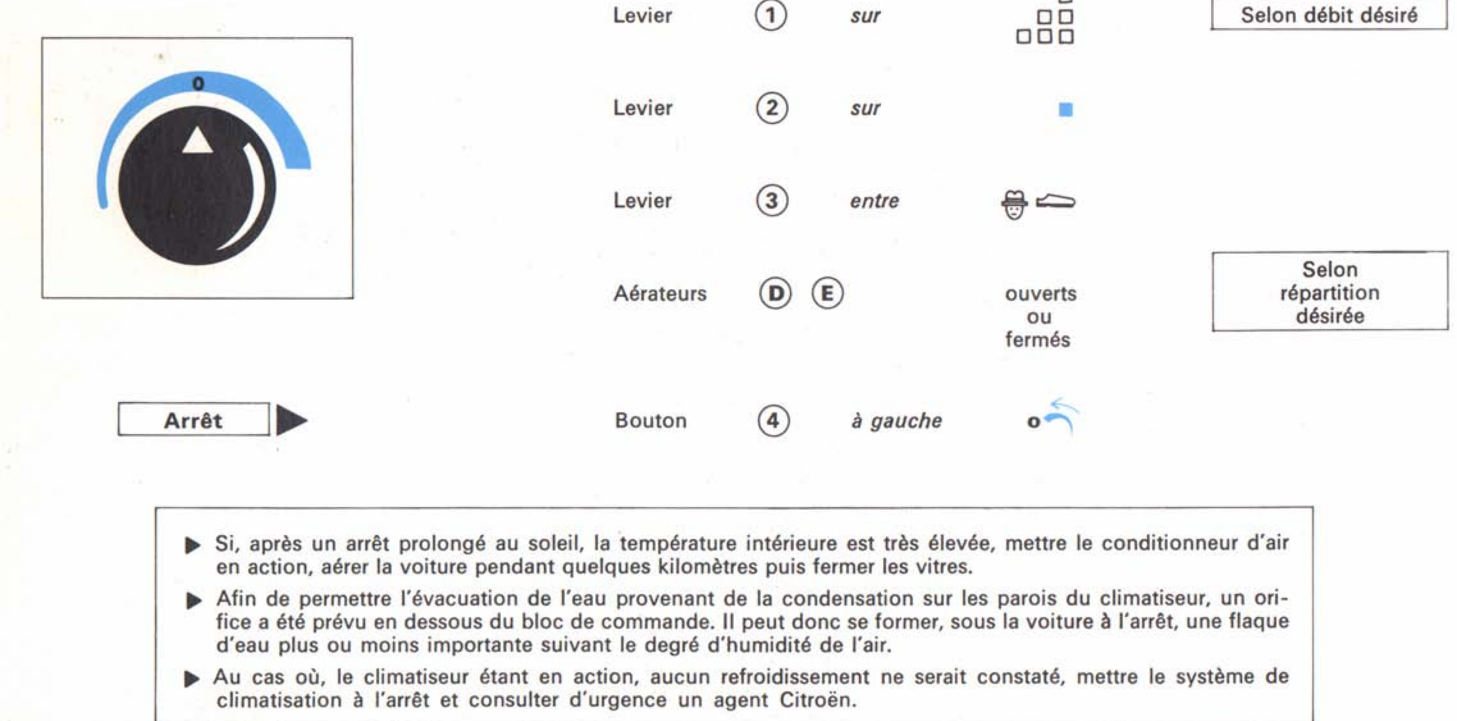
DISPOSITIF NE FONCTIONNANT QUE CONTACT MIS

Marche Enfoncer l'interrupteur (L) : le voyant correspondant doit s'allumer au bloc d'alerte et le rester pendant toute la durée du fonctionnement.

Arrêt Appuyer de nouveau sur l'interrupteur : le voyant doit s'éteindre aussitôt

N.B. *Sur « Prestige » l'interrupteur* (L) *est situé en bout de console, à côté de la commande de garde au sol.*

▶ *De dispositif ne peut fonctionner que moteur tournant et doit, pour être efficace, ne s'utiliser que vitres fermées.*

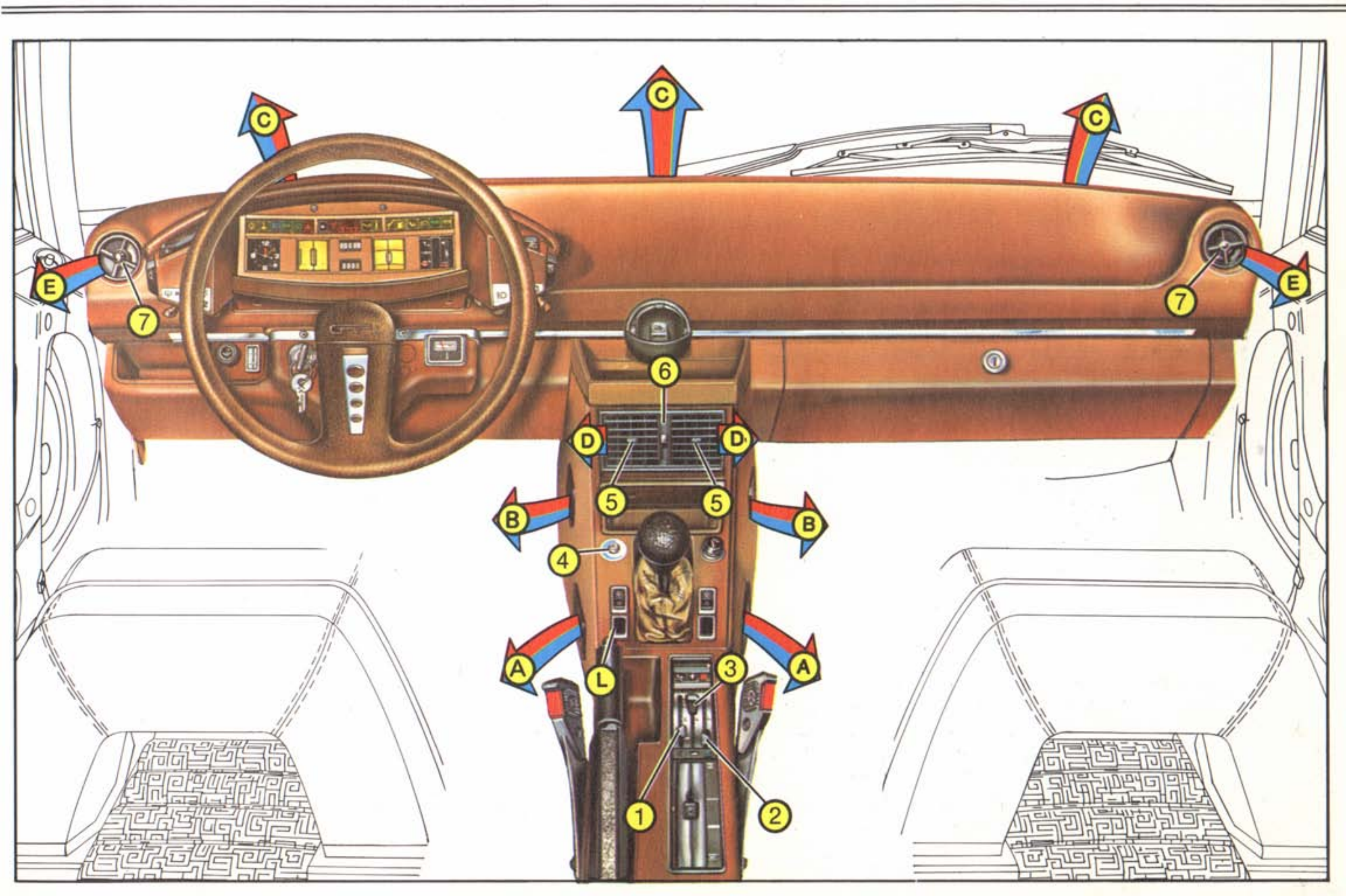


Marche ▶	Bouton	④	*à droite*		
	Levier	①	*sur*		Selon débit désiré
	Levier	②	*sur*		
	Levier	③	*entre*		
	Aérateurs	Ⓓ Ⓔ		ouverts ou fermés	Selon répartition désirée
Arrêt ▶	Bouton	④	*à gauche*	o	

▶ Si, après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, mettre le conditionneur d'air en action, aérer la voiture pendant quelques kilomètres puis fermer les vitres.

▶ Afin de permettre l'évacuation de l'eau provenant de la condensation sur les parois du climatiseur, un orifice a été prévu en dessous du bloc de commande. Il peut donc se former, sous la voiture à l'arrêt, une flaque d'eau plus ou moins importante suivant le degré d'humidité de l'air.

▶ Au cas où, le climatiseur étant en action, aucun refroidissement ne serait constaté, mettre le système de climatisation à l'arrêt et consulter d'urgence un agent Citroën.


C
C
C
E
E
7
7
6
D
D
5
5
B
B
4
A
A
L
3
1
2

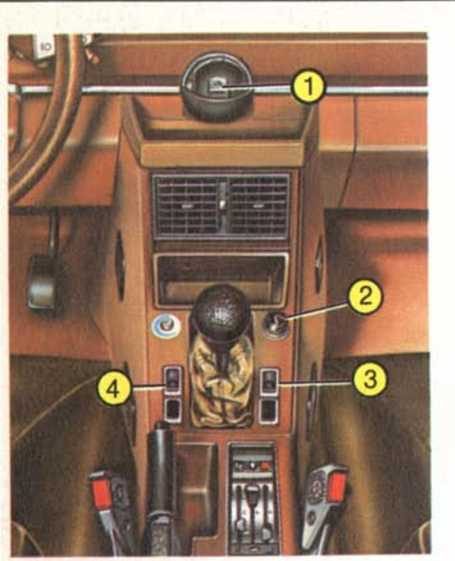


Fig. 19 - Cendrier avant
1 - *Ergot d'ouverture*
Allume-cigare
2 - *Poussoir d'allumage*
Lève-glaces
3 - *Conducteur* 4 - *Passager*

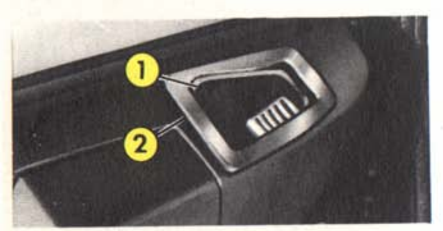


Fig. 20 - Cendriers arrière
1 - *Couvercle (ouvert)*
2 - *Rebord (dépose)*

Cendriers

Fig. 19 | 20

Avant

Ouverture ▶ Relever la calotte sphérique au moyen de l'ergot (Rep. 1)
Dépose ▶ Faire pivoter d'un quart de tour le corps du cendrier, puis le soulever.

Arrière

Ouverture ▶ Faire pivoter le couvercle vers le côté glace de porte, en appuyant légèrement.
Dépose ▶ Tirer l'ensemble boitier hors de son logement en le soulevant par le rebord d'entourage.

Allume-cigare

Fig. 19

Enfoncer le poussoir (Rep. 2) et attendre qu'il revienne à sa position initiale avant de le sortir.
Après utilisation, remettre l'allume-cigare en place sans appuyer sur le poussoir.
Les logement et pourtour en sont éclairés quand les feux extérieurs de la voiture sont en fonction.

Pare-soleil

Ils sont orientables par pivotement. Celui du conducteur est doté d'une pochette porte-cartes et celui du passager d'un miroir de courtoisie. En position de repos, prendre soin d'accrocher l'extrémité des bras dans le support central.

Lève-glace électrique

Fig. 19

Ouverture ▶ Enfoncer l'extrémité avant du basculeur côté conducteur (Rep. 3) ou passager (Rep. 4).
Fermeture ▶ Enfoncer l'extrémité arrière du basculeur.
Intermédiaire ▶ Cesser tout appui sur le basculeur dès que la position désirée est atteinte.

Radio

Le poste se trouve placé en haut de la console centrale, sous le cendrier.
Les haut-parleurs sont incorporés dans les portes avant.

Boîte à gants

L'intérieur s'éclaire à l'ouverture du couvercle.

Commandes de chauffage

S'éclairent lorsque les feux extérieurs de la voiture sont en fonction.

Plafonnier

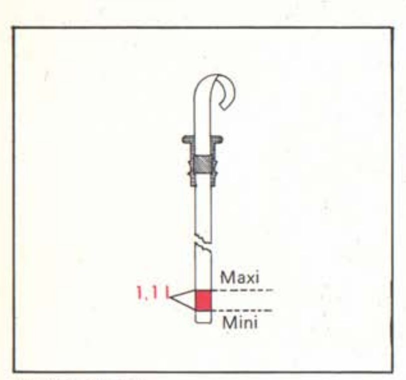
S'allume automatiquement à l'ouverture de l'une ou l'autre des portes latérales avant ou des quatre portes.
Portes fermées, l'éclairage est commandé par un interrupteur situé sur la console centrale.

• *Voir également page 56 « Aménagements Intérieurs ».*

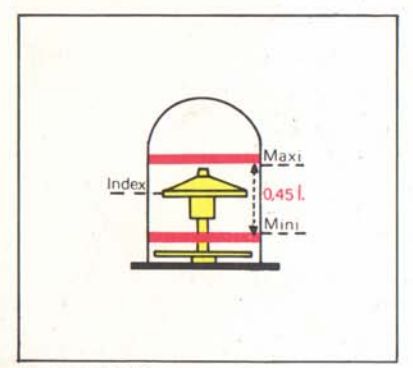
ENTRETIEN COURANT

Ce chapitre traite des petits soins courants indispensables à votre voiture : vérification des niveaux, surveillance des pneumatiques, lavage de la carrosserie... Pour des nettoyages plus complets ou une rénovation d'aspect, consulter un agent Citroën.

Les autres entretiens, tels que les graissages, les vidanges, les réglages... que le réseau Citroën vous assurera avec compétence dans ses stations spécialisées font l'objet du « Guide d'Entretien » accompagnant cette notice.



Niveaux (Détail)
2 - *Jauge huile moteur*



Niveaux (Détail)
5 - *Voyant niveau « LHM »*

1 **Remplissage d'huile moteur**

En été comme en hiver utiliser TOTAL « GTS 15 W 40 ». En régions très froides (température souvent inférieure à — 10 °C), utiliser l'huile TOTAL « ALTIGRADE GT 10 W 30 ». Ne jamais ajouter de produits d'addition.

2 **Jauge d'huile moteur**

Le niveau, qui doit se situer entre les deux traits de repère, est à vérifier entre les vidanges, en particulier avant tout déplacement important. Le contrôle doit être effectué voiture horizontale et moteur arrêté depuis dix minutes environ. Pour compléter : remplir sans dépasser le trait supérieur de repère de jauge. La longueur entre les traits correspond à environ 1,1 litre.

3 **Réservoir de lave-glace**

Capacité ▶ 1 litre.
Utiliser ▶ *En été* – « Glace-net » lave-glace 1 Z - 1 graduation (50 cm³) pour 1 litre d'eau.
En hiver – « Glace-net hiver » lave-glace 1 Z antigivre en se conformant aux indications du fabricant

4 **Nourrice du circuit de refroidissement**

Si le moteur est anormalement chaud (voyant de température d'eau allumé ■) attendre 10 minutes environ avant de manipuler le bouchon.

A froid ▶ Le niveau ne doit pas se situer au-dessous de la plaquette de repère « mini » visible à l'intérieur de la nourrice.

A chaud ▶ Le niveau doit se situer au bas de l'orifice de remplissage *et ne doit en aucun cas atteindre la plaquette de repère « mini »*. Ne pas faire d'appoint de plus d'un demi-litre avec de l'eau froide dans un moteur chaud. Attendre qu'il soit refroidi pour compléter.

5 **Voyant du niveau de liquide « LHM »**

6 **Réservoir de l'installation hydraulique**

Le niveau (Rep. 5) précisé par un index jaune, doit se situer, moteur tournant, entre les deux bagues rouges du capuchon transparent. La longueur entre les deux bagues correspond à environ 0,45 litre.
La vérification doit être faite lorsque la voiture est en position de hauteur maximale (v. page 12).
Pour compléter le niveau, utiliser exclusivement le liquide minéral vert « LHM ». Tous les autres liquides sont à proscrire, en particulier les liquides d'origine végétale ou synthétique qui détruiraient rapidement l'installation hydraulique. Citroën préconise le liquide minéral vert « LHM » distribué par TOTAL.
En cas d'urgence et d'impossibilité de se procurer du liquide vert « LHM », voir page 42.

7 **Jauge huile boîte de vitesses**

Sous la roue de secours
Cette jauge doit être utilisée suivant les prescriptions du « Guide d'Entretien ». Sur « C Matic », le contrôle du niveau doit être effectué à froid, levier sélecteur de vitesse en position « P », moteur tournant au ralenti et en ayant préalablement procédé à plusieurs manœuvres de passage de vitesses.

8 **Batterie**

Vérifier périodiquement le niveau *surtout en été*. Il doit dépasser le sommet des plaques de 1 à 2 cm, dans chacun des éléments. Compléter avec de l'eau distillée.
Ne jamais ajouter d'acide. Ne jamais approcher de flamme de la batterie lors d'une vérification.

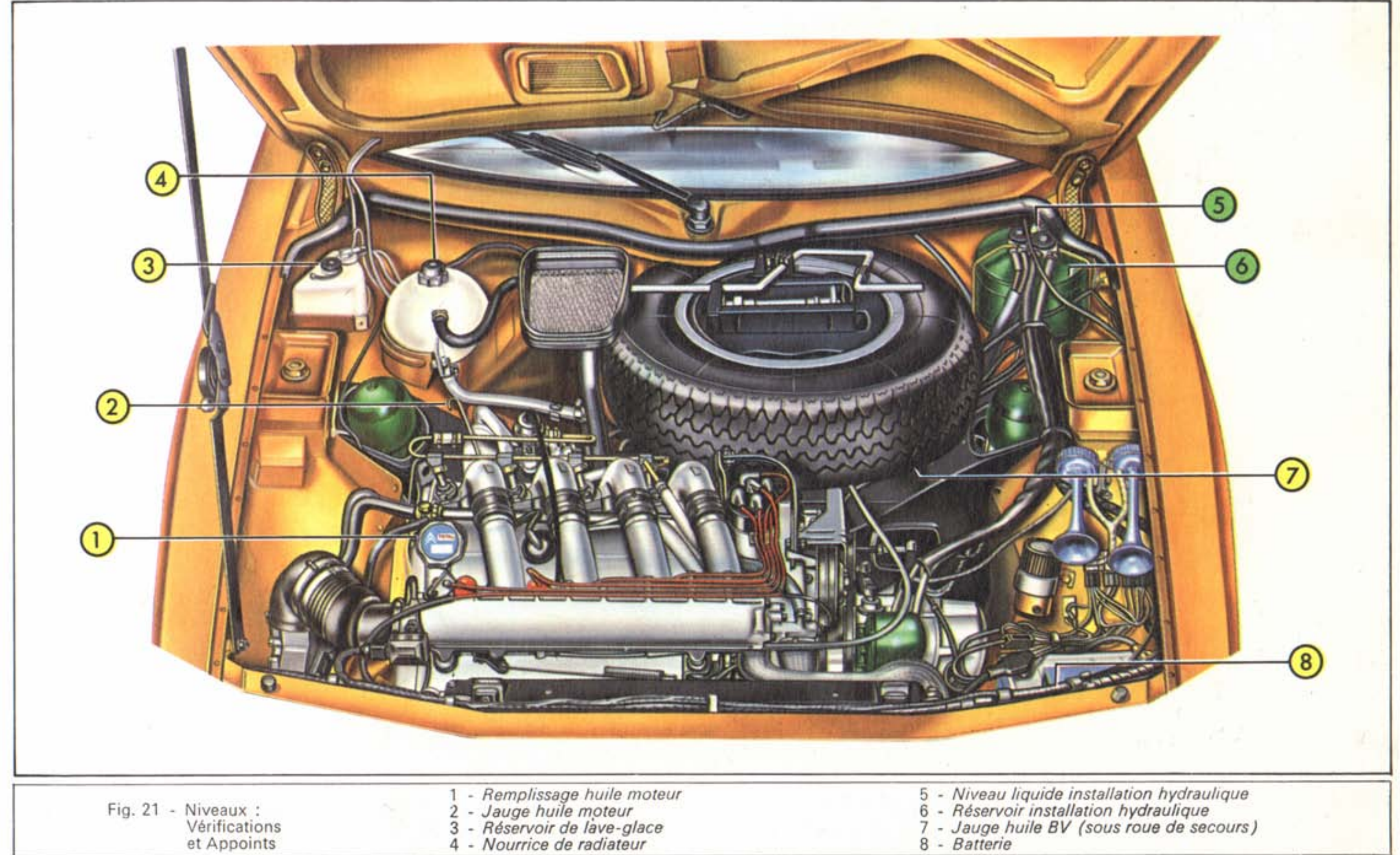


Fig. 21 - Niveaux : Vérifications et Appoints

1 - *Remplissage huile moteur*
2 - *Jauge huile moteur*
3 - *Réservoir de lave-glace*
4 - *Nourrice de radiateur*
5 - *Niveau liquide installation hydraulique*
6 - *Réservoir installation hydraulique*
7 - *Jauge huile BV (sous roue de secours)*
8 - *Batterie*

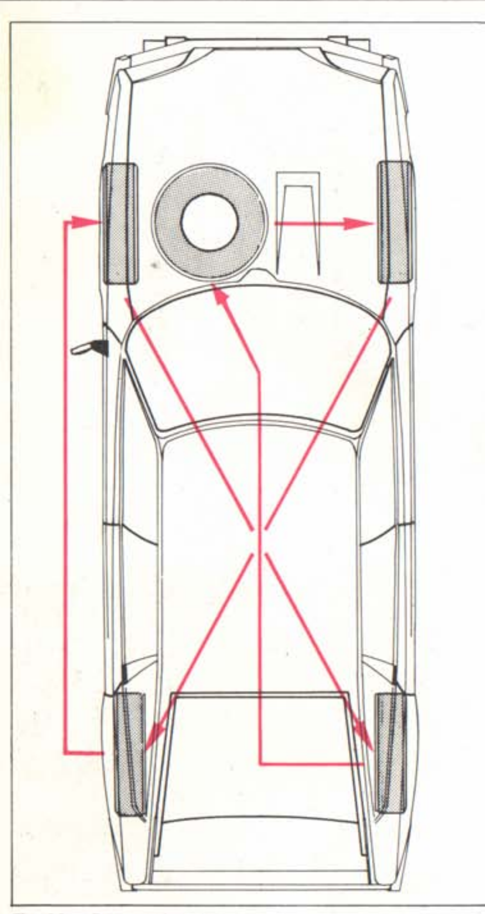
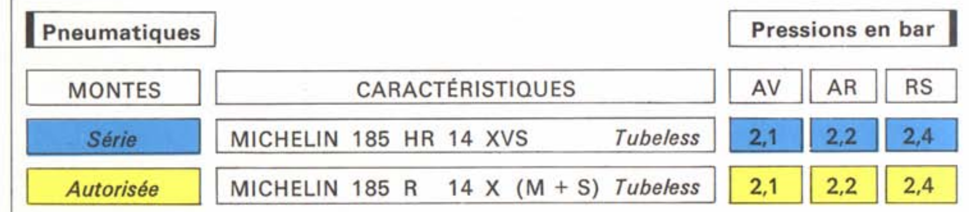


Fig. 22 - Permutation des roues

Opérations périodiques d'entretien

Elles sont indiquées dans le « Guide d'Entretien » accompagnant cette notice. Il est recommandé de bien observer les fréquences indiquées et de se rappeler que *Citroën préconise exclusivement les lubrifiants TOTAL*. Tout mélange, toute expérience sont à proscrire, en particulier l'adjonction d'un produit d'addition aux huiles, quel qu'il soit, car cela pourrait exposer l'usager à de graves mécomptes.

Pneumatiques



MONTES	CARACTÉRISTIQUES	Pressions en bar AV	AR	RS
Série	MICHELIN 185 HR 14 XVS *Tubeless*	2,1	2,2	2,4
Autorisée	MICHELIN 185 R 14 X (M + S) *Tubeless*	2,1	2,2	2,4

Ne pas utiliser d'autres pneumatiques que ceux que nous avons homologués.

- *Les pressions sont valables véhicule à vide ou en pleine charge, sur route comme sur autoroute.*
  Ne pas oublier de rétablir la pression de la roue de secours le plus tôt possible après la mise en service.
  Il est nécessaire de contrôler la pression des pneumatiques au moins une fois par mois et avant tout trajet important : la sécurité en dépend. Elle a aussi une grande importance pour leur longévité.
  Le contrôle doit être effectué à froid, avant que les pneumatiques aient été échauffés par un parcours. L'augmentation de la pression peut, en effet, atteindre 0,5 bar sur une voiture chargée ayant roulé à grande vitesse.
- Veiller à l'équilibrage des roues : le faire vérifier en particulier après une crevaison.
  La permutation des roues en diagonale (et en faisant intervenir la roue de secours) permet d'équilibrer l'usure sur les cinq pneumatiques. Elle doit alors être suffisamment fréquente pour qu'il n'y ait pas de dissymétrie d'usure notable entre les pneumatiques d'un même essieu. Suivre le schéma ci-contre. Rétablir ensuite les pressions.
- **Le remplacement d'une roue est décrit à la page 32.**

Pneumatiques pour neige

- Monte 185 R 14 X (M + S) *sans crampons* ▶ ne pas éventuellement dépasser 160 km/h.
- Monte 185 R 14 X (M + S) *avec crampons* ▶ il est nécessaire d'augmenter les pressions de gonflage de : 0,2 bar.

L'utilisation des pneumatiques avec crampons étant soumise à une réglementation particulière, consulter un agent Citroën qui vous donnera toutes précisions utiles à cet égard.

Témoins d'usure des pneumatiques

Fig. 23

Ils se situent à intervalles réguliers sur la bande de roulement et se manifestent par l'effacement nettement localisé des sculptures, lorsque la gomme a atteint un degré d'usure déterminé. Le pneumatique doit alors être remplacé dans l'immédiat.

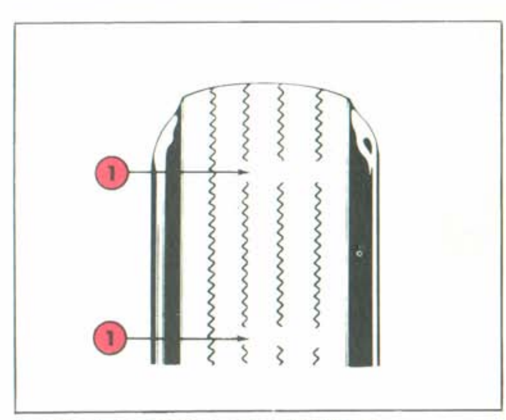


Fig. 23 - Témoins d'usure des pneumatiques
1 - *Zones d'alerte*

Batterie

Vérifier la propreté des bornes et des cosses. Si elles se sulfatent : les desserrer et les nettoyer. Si la voiture reste immobilisée, faire recharger la batterie tous les mois.
En hiver, une charge correcte protège contre le gel : une batterie normalement chargée *(densité 1,25 à 1,27)* résiste bien au froid alors qu'une batterie déchargée *(densité 1,07 à 1,09)* peut éclater à — 5 °C.
Ne pas débrancher les cosses des bornes quand le moteur tourne *(véhicule équipé d'un alternateur)*. Ne pas recharger la batterie sans avoir préalablement débranché les cosses de chacune des deux bornes.

Radiateur

L'eau de refroidissement contient, au départ de l'usine, une dose d'antigel suffisante pour protéger les radiateurs et bloc-cylindres jusqu'à la température indiquée par une étiquette collée sur la tôle supérieure anti-recyclage.
Citroën préconise exclusivement l'antigel « TOTAL » ou « SPÉCIAL CITROEN ».
La capacité du circuit de refroidissement étant de 12,3 litres environ, la proportion qui protège le moteur jusqu'à —15 °C est de 3,5 litres d'antigel et de 8,8 litres d'eau.
Nous vous conseillons de faire remplacer le liquide de refroidissement tous les 2 ans, au début de la saison froide : c'est une opération délicate *qui doit être impérativement effectuée par un agent Citroën.*

Filtre à air

Fig. 24

La cartouche devant être nettoyée tous les 20 000 kilomètres, consulter un agent Citroën à toutes fins utiles.

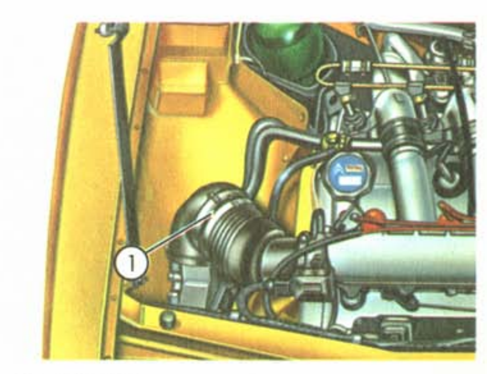


Fig. 24 - Filtre à air

La carrosserie doit être entretenue très régulièrement, surtout en hiver. Cet entretien doit porter non seulement sur la peinture et les enjoliveurs métalliques, mais encore sur le dessous du véhicule : s'adresser, pour ce dernier point, à un agent Citroën.

Ne jamais essuyer la carrosserie à sec, de crainte de rayer la peinture.

L'emploi de l'essence, du pétrole, du trichloréthylène ou de l'alcool est dangereux pour le nettoyage de la peinture ainsi que pour celui des pièces en plexiglas, tels les couvercles des feux. Ne pas employer non plus de lessives fortes.

Lavage de la carrosserie

Si des lavages fréquents sont nécessaires à la bonne conservation de la peinture, il est cependant indispensable d'y apporter quelques précautions que nous rappelons ci-dessous.

Les lavages ne doivent pas avoir lieu en plein soleil, ni par une température trop basse. Il est nécessaire d'attendre que les surfaces refroidissent si la voiture a été exposée au soleil ou si le capot moteur, à la suite d'une randonnée, est encore chaud.

La carrosserie doit être arrosée abondamment, soit à l'aide d'une éponge douce (sans appuyer et en la rinçant fréquemment), soit à l'aide d'un jet léger. Si l'on utilise un shampooing il faut rincer ensuite à grande eau.

Essuyer avec une peau de chamois bien propre, trempée et essorée fréquemment, et veiller à ne pas laisser de taches d'eau sur la peinture.

En repartant freiner brièvement à plusieurs reprises afin de chasser l'humidité des garnitures de frein.

Nettoyage des vitres

Les vitres peuvent être nettoyées avec de l'alcool ou avec un produit spécial du commerce, à l'exception de l'intérieur de la lunette arrière (v. page 30).

Les produits à base de silicones sont déconseillés.

Soulever le balai d'essuie-glace et le nettoyer avec de l'eau et du savon, sans appuyer sur l'extrémité de la lèvre.

Enjoliveurs métalliques extérieurs

Laver à l'eau savonneuse ou légèrement additionnée d'un détersif genre Teepol (10 à 15 cm³ par litre) ou d'un produit type shampooing « ABEL Auto », en faisant précéder et suivre d'un arrosage abondant à l'eau claire.

Les enjoliveurs des roues, en particulier, doivent être lavés très souvent car la boue et les sels anti-verglas sur route l'hiver pourraient, à la longue, en altérer la surface et rendre nécessaire un nouveau polissage.

Il est recommandé, afin de conserver le brillant du métal, d'effectuer après séchage à la peau de chamois, une enduction avec un produit de protection genre « ABEL Protège chrome ».

Taches de goudron sur la carrosserie

Il est indispensable de les enlever le plus tôt possible.

Ne pas gratter, ne pas utiliser d'essence ni de détachant pour tissus, mais employer un produit spécial (ex. : « BONNEX nº 2 »).

Lustrage de la peinture

Le lustrage est déconseillé pour les peintures métallisées ainsi que pour le noir mat sur la porte de coffre, car il risquerait de faire apparaître des auréoles.

Sur les autres peintures, par contre, il est bon d'effectuer un lustrage à la sortie de l'hiver. La carrosserie devra être absolument propre et sèche.

N'utiliser que des produits très faiblement abrasifs, type eau à lustrer (ex. : « ABELISSIME »). et se référer au mode d'emploi du fabricant.

Dommages légers à la peinture

Fig. 25

Les réfections d'éraflures ou de dommages légers à la peinture peuvent être exécutées à peu de frais, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des revoilages importants, en utilisant les bombes Aérosols qui contiennent des peintures pour retouches séchant à l'air.

Ces bombes, vendues dans le commerce, existent dans toutes les teintes Citroën. Les conditions d'emploi, très simples, sont indiquées sur l'emballage.

Les références de la teinte de la voiture figurent sur une médaille située sous capot, sur le tablier d'auvent côté droit.

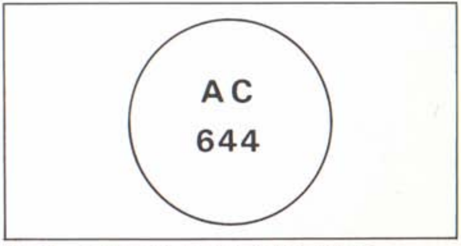


Fig. 25 - Références de la teinte de la voiture

Nettoyage des garnitures

N'utiliser que des savons doux non caustiques genre « savon de toilette ».
Elles doivent être nettoyées avec un chiffon ou une éponge légèrement imbibés d'eau tiède savonneuse, bien rincées et bien essuyées, puis frottées avec un chiffon doux jusqu'à ce qu'elles brillent. Se méfier des crèmes qui risquent de provoquer des taches.
Un échantillon de garniture se trouve agrafé sous le siège conducteur.

Taches isolées sur les garnitures

Les taches sur les garnitures en tissu ou tissu plastifié peuvent être nettoyées avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent du genre « TEEPOL ».
Si elles ne disparaissent pas de cette façon, utiliser de l'alcool à 90° (alccol dénaturé du commerce) ou de l'essence C. Ne jamais employer d'alcool à 90° pour les garnitures en « boxline ».
Se servir de tampons bien essorés et frotter par touches légères.
Les solvants tels que l'acétone, le trichloréthylène... sont déconseillés.
Il existe des détachants complexes comportant des terres absorbantes et qui, bien utilisés, ont l'avantage de ne pas laisser d'auréole (ex. : « K2R »).

Ceintures de sécurité

Les nettoyer avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent du genre « TEEPOL » en prenant garde qu'il n'en pénètre pas dans les parties métalliques. Enlever les taches importantes à l'aide d'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou d'essence C.
Ne pas teindre les sangles dont la capacité de résistance pourrait alors se trouver diminuée.

Cadrans du tableau de bord

Utiliser, soit une eau savonneuse, soit une lessive diluée du commerce, à l'exclusion de tout autre produit.

Volant de direction

Nettoyer à l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent du genre « TEEPOL ».
N'utiliser en aucun cas de solvants tels que alcool, essence C ou trichloréthylène.

Lunette arrière

L'intérieur de la lunette ne doit être nettoyé qu'avec de l'eau savonneuse afin de ne pas risquer de détruire le circuit imprimé du chauffage électrique.

INCIDENTS

C'est à ce chapitre qu'il faut se reporter dans le cas d'un incident tel qu'une crevaison, une bougie à remplacer...
S'il s'agit, toutefois, d'une anomalie signalée par un instrument de bord, consulter la page 6 de la notice.

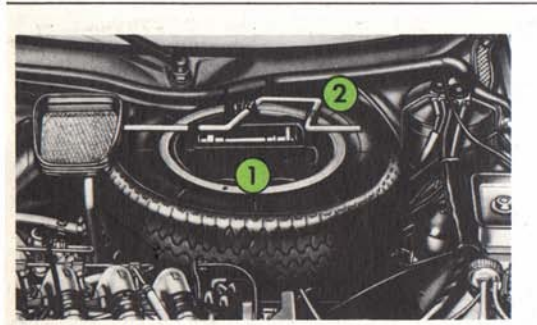


Fig. 26 - Outillage
1 - *Cric* 2 - *Démonte-roue*

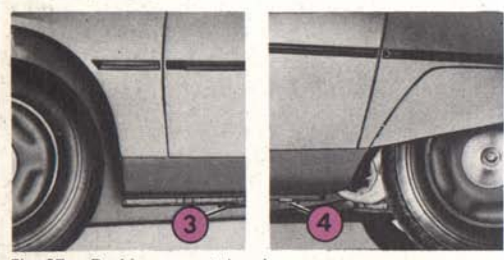


Fig. 27 - Positionnement du cric
3 - *Fixation AV* 4 - *Fixation AR*



Fig. 28 - Volet de roue arrière
5 - *Vis de verrouillage* 6 - *Ergots de fixation*

Outillage

Fig. 26

Le cric (Rep. 1) et le démonte-roue (Rep. 2) sont placés dans la roue de secours, sous le capot.
Sur « Pallas » un crochet plat, spécialement prévu pour la dépose de l'enjoliveur grand flasque, est fixé au cric par une bague caoutchouc.

Démontage

Fig. 26 à 29

- Bloquer le frein d'immobilisation (le voyant jaune correspondant doit clignoter au tableau de bord).
- Laisser tourner le moteur.
- Mettre la voiture en hauteur maximale.

- Accrocher le cric à la patte (Rep. 3) pour les roues avant, ou (Rep. 4) pour les roues arrière.
- Développer le cric jusqu'au sol en prenant soin d'en positionner l'embase bien à plat.

  Roues arrière

  Ouvrir la porte correspondante puis dévisser et tirer la vis (Rep. 5) jusqu'à dégagement du volet amovible.

- Débloquer les 5 vis de roue (Rep. 8).
- Développer encore le cric jusqu'à ce que la roue soit à quelques centimètres du sol.
- Achever de défaire les cinq vis de roue, puis déposer cette dernière.

Remontage

Fig. 26 à 29

- Engager la roue sur le moyeu (Rep. 9).

  Roues arrière

  Repérer le bon positionnement de la roue par rapport au têton (Rep. 10).

- Remettre en place les cinq vis de roue (Rep. 8) et les serrer, sans les bloquer.
- Rétracter le cric et le dégager de la patte (Rep. 3 ou 4).
- Serrer les cinq vis (Rep. 8) à l'aide du démonte-roue.

  Roues arrière

  Replacer le volet amovible en introduisant les ergots de fixation (Rep. 6) dans leurs logements respectifs. Tirer la vis (Rep. 5) pour la mettre en place et la visser.
  Mettre la voiture en hauteur normale de route.

Pression

Rétablir, dès que possible, la pression de gonflage de la nouvelle roue.
(Voir « Mémento » au dos de la notice).

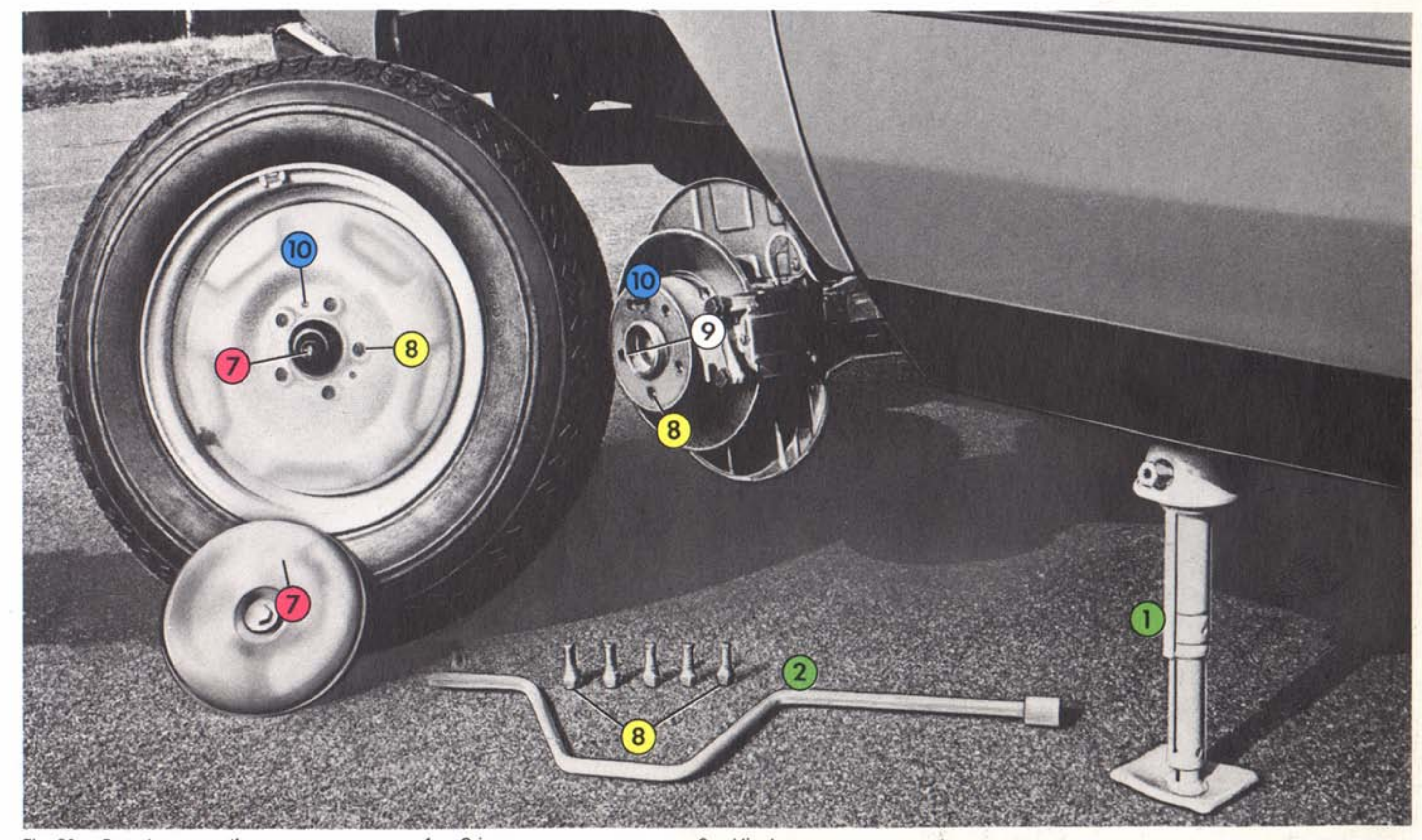


Fig. 29 - Remplacement d'une roue

1 - *Cric*
2 - *Démonte-roue*
7 - *Vis d'enjoliveur*
8 - *Vis de roue, passages et logement*
9 - *Moyeu de roue*
10 - *Têton et orifice de centrage*

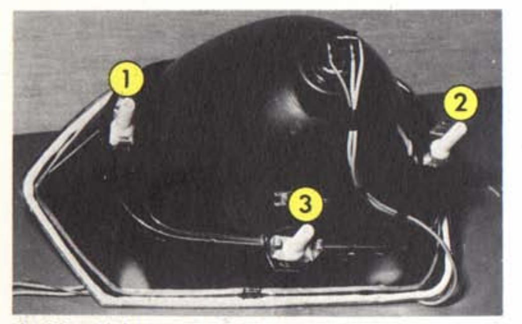


Fig. 30 - Réglage des projecteurs
1 - 2 - *Latéral*
3 - *Hauteur*

Réglage des projecteurs

Fig. 30

Capot ouvert, les commandes de réglage sont accessibles de l'intérieur du compartiment moteur.

Les différents réglages ne peuvent toutefois être correctement effectués que dans un atelier disposant de l'équipement de contrôle nécessaire.

Réglage latéral

Manœuvrer l'un ou l'autre des manchons (Rep. 1 et 2), situés de part et d'autre du projecteur.

Réglage hauteur

Manœuvrer le manchon (Rep. 3) situé au-dessous du projecteur.

Remplacement d'une lampe

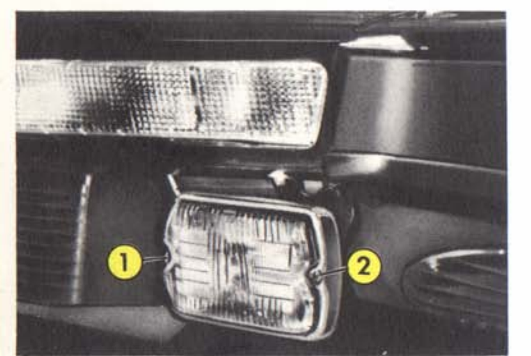


Fig. 31 - Anti-brouillard
1 - 2 - *Vis de maintien du bloc optique*

Anti-brouillard

Fig. 31

Le changement de ce type de lampe (halogène) doit se faire projecteurs éteints depuis quelques minutes.

Ne pas manipuler l'ampoule avec les doigts ou un chiffon pelucheux.

- Défaire les deux vis (Rep. 1 et 2) maintenant l'ensemble optique.
- Libérer le ressort de maintien du support de lampe.
- Tirer le support pour le dégager.
- Débrancher la lampe en appuyant sur l'ampoule, tout en la faisant pivoter.
- Mettre la lampe neuve en place par introduction de sa douille métallique plate entre les linguets de maintien préalablement soulevés.

Lors de la remise en place de l'ensemble optique, respecter le positionnement initial de sa partie supérieure.

Phares — Fig. 32 à 34

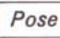
Le changement de ce type de lampe (halogène) doit se faire projecteurs éteints depuis quelques minutes.

Ne pas manipuler l'ampoule avec les doigts ou un chiffon pelucheux.



Dépose

- Enlever successivement le connecteur (Rep. 1) puis le protecteur en caoutchouc (Rep. 2) en les tirant vers l'arrière.
- Écarter les ressorts de maintien (Rep. 3) pour les libérer de leurs crans respectifs de verrouillage, puis les rabattre.
- Dégager l'ampoule défectueuse (Rep. 5) en la tirant hors de la parabole du projecteur par sa collerette métallique (Rep. 4).



Pose

- Ne pas oublier, en introduisant l'ampoule neuve dans la parabole (Rep. 6), de respecter l'orientation des linguets de collerette par rapport aux trois crans correspondants.
- Prendre soin de relever les ressorts (Rep. 3) en les pinçant pour les enclencher dans leurs crans respectifs de verrouillage.
- Remettre le protecteur caoutchouc (Rep. 2) en place et rebrancher le connecteur (Rep. 1).

Toujours avoir à disposition, dans la voiture, un jeu complet de lampes de rechange.

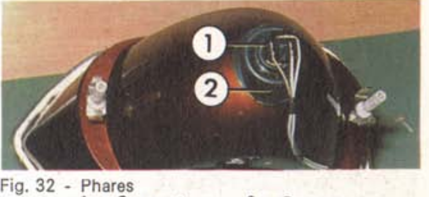


Fig. 32 - Phares
1 - *Connecteur* 2 - *Protecteur*



Fig. 33 - Phares
3 - *Ressorts de maintien*
4 - *Collerette d'ampoule*

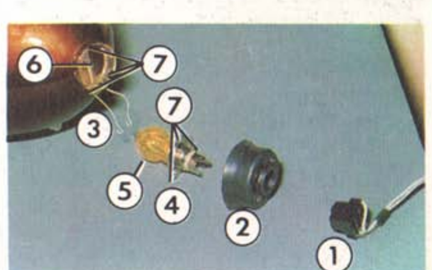


Fig. 34 - Phares
1 - *Connecteur*
2 - *Protecteur*
3 - *Ressorts de maintien*
4 - *Collerette d'ampoule*
5 - *Ampoule*
6 - *Orifice de parabole*
7 - *Linguets et crantages correspondants*

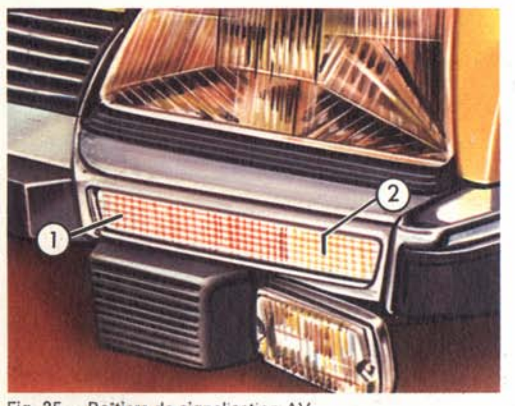


Fig. 35 - Boîtiers de signalisation AV
1 - *Indicateurs de direction*
2 - *Feux de position*



Fig. 36 - Boîtiers de signalisation AV
3 - *Languette de verrouillage*
4 - *Charnières d'accrochage interne*
5 - *Passage tournevis*

Les lampes des feux de signalisation sont placées dans des boîtiers situés aux avant et arrière gauches et droits de la voiture.

Les spécifications détaillées de ces lampes figurent, en correspondance de chacune d'elles, sur les fonds de boîtiers. Elles sont en outre précisées au « Tableau des lampes », page 55.

Boîtiers de signalisation avant

Fig. 35 36

Ils comprennent les feux suivants : Indicateurs de direction (Rep. 1)
Feux de position (Rep. 2).

Démontage

- Appuyer légèrement sur le couvercle transparent du boîtier, côté extérieur du véhicule.
- Introduire l'extrémité plate d'un tournevis dans l'interstice ainsi réalisé (Rep. 5).
- Faire levier latéralement avec le tournevis afin d'exercer une pression sur la languette de verrouillage (Rep. 3) et libérer un côté du boîtier.
- Dégager le boîtier de son logement par une traction latérale vers l'intérieur pour libérer son autre côté du point charnière d'accrochage (Rep. 4).

Dépose des lampes

Équipement « Gelbon » ▶
Tirer directement sur la douille plastique et sortir l'ampoule par pivotement.

Équipement « Seima » ▶
Dégager les languettes de maintien, tirer sur la douille plastique puis sortir l'ampoule.

Pose des lampes

Équipement « Gelbon » ▶
Mettre une nouvelle ampoule dans la douille plastique. Réintroduire la douille dans son logement en prenant soin d'en bien positionner l'ergot de centrage.

Équipement « Seima » ▶
Remettre la douille plastique en respectant le sens de correspondance des languettes de maintien.

Remontage

- Replacer le boîtier dans son logement en l'introduisant d'abord par son côté extérieur afin d'assurer l'accrochage (Rep. 4).
- Faire pivoter ensuite le boîtier vers l'intérieur voiture jusqu'à verrouillage complet (Rep. 5).

Voyants et cadrans de bord

Le remplacement des lampes doit être effectué par un agent Citroën.

Boîtiers de signalisation arrière Fig. 37 | 38

Porte ouverte, ils sont accessibles de l'intérieur du coffre.

Ils comprennent, de haut en bas, les feux suivants :

Lanternes et stops (Rep. 1)
Recul (Rep. 2)
Indicateurs direction (Rep. 3)
Feux de brouillard (Rep. 4)

- Soulever la patte-ressort de verrouillage (Rep. 6).
- Dégager le porte-lampes (Rep. 7) par traction, tout en le soulevant.
- La lampe défectueuse une fois changée, replacer le support de lampes dans ses crans de maintien (Rep. 8).

Plaque de police arrière

Équipement « Seima » ▶ Porte de coffre ouverte, les deux lampes sont accessibles entre doublure et panneau extérieur. Faire pivoter l'ampoule défectueuse en appuyant légèrement puis tirer.

Équipement « Gelbon » ▶ Déposer le couvercle du boîtier transparent en tirant sur ses extrémités latérales.

Coffre

Dégager la lampe navette en écartant les lames latérales de maintien et contact.

Capot

Faire pivoter la lampe pour en dégager les ergots de maintien et tirer.

Cendrier avant

Le cendrier étant déposé, tirer sur l'ampoule.

Allume-cigare

Déposer d'abord le cendrier avant, puis tirer vers le bas le support de fils noir. Enlever le support de lampe puis en dégager l'ampoule par torsion, côté fente.

Remontage ▶ Placer la fente du support de fils noir dans la languette plastique verte.

Boîte à gants

Faire pivoter l'ampoule et tirer.

Plafonnier

Faire basculer le boîtier à l'aide de la fente située à l'arrière et le dégager de l'avant.

Remontage ▶ Engager les ergots avant puis pousser l'arrière.

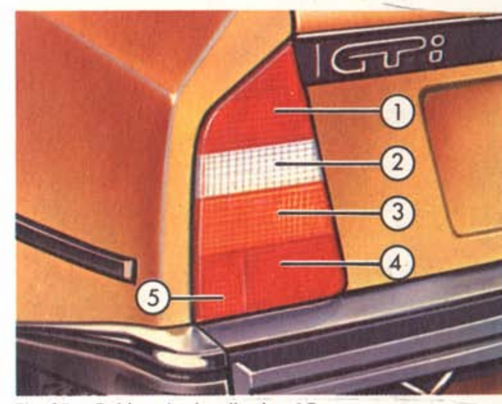


Fig. 37 - Boîtiers de signalisation AR
1 - *Lanternes et stops*
2 - *Recul*
3 - *Indicateurs direction*
4 - *Feux de brouillard*
5 - *Catadioptres*

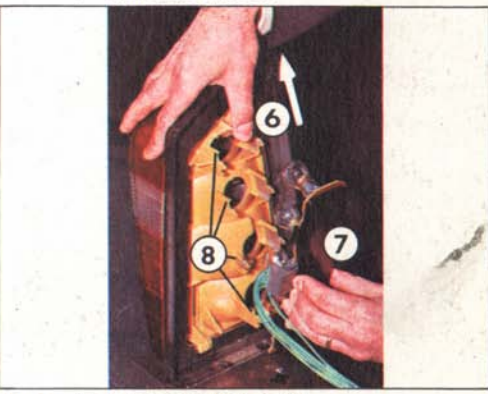


Fig. 38 - Boîtiers de signalisation AR
6 - *Patte-ressort de verrouillage*
7 - *Porte-lampes*
8 - *Crans de maintien*

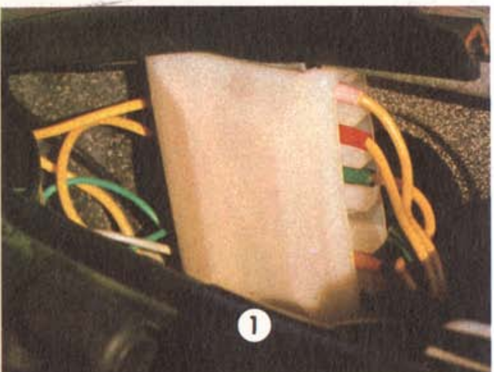


Fig. 39 - Remplacement d'un fusible
1 - *Boîtier fermé*

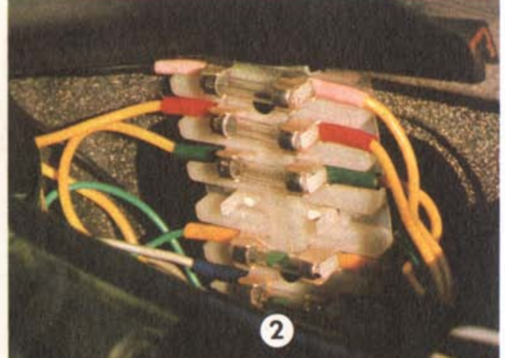


Fig. 40 - Remplacement d'un fusible
2 - *Boîtier ouvert*

Remplacement d'un fusible

Fig. 39 | 40

Il est nécessaire, avant de remplacer un fusible, d'avoir reconnu la cause de l'incident et d'y avoir remédié.

Les 6 fusibles protégeant le circuit sont placés à l'intérieur d'un boîtier situé sous capot, sur la joue d'aile avant gauche. Enlever le couvercle du boîtier en le tirant.
Remplacer le fusible défectueux par un fusible de même ampérage.

Tableau des fusibles

Suivant équipement

Fusible	Intensité	Circuits protégés
1 (violet)	16 A	Chauffage.
2 (orange)	16 A	Éclairage compteur kilométrique et compte-tours. Voyant minimum carburant. Rhéostat et récepteur de jauge. Relais lève-glaces. Relais chauffage. Voltmètre thermique. Avertisseur sonore. Voyant usure freins avant. Niveau « LHM ». Pression hydraulique. Voyant température d'eau. Pression huile moteur. Éclairage jauge huile moteur. Température huile moteur. Essuie-glace et temporisation. Lave-glace. Indicateurs direction AV et AR. Signal de détresse. Stops. Montre. Excitation alternateur. Relais d'avertisseur à compresseur.
6 (blanc)	16 A	Lève-glace avant gauche et droit.
3 (vert)	16 A	Éclairage boîte à gants. Rétroviseur extérieur avant gauche. Voyant de frein de secours et d'immobilisation. Température d'eau (Indicateur et Récepteur). Allume-cigare. Feux de recul. Lunette arrière chauffante. Éclairage sous-capot. Éclairage coffre. Éclairage intérieur. Lunette arrière et voyant. Bornes radio.
4 (bleu)	10 A	Feux arrière de brouillard et voyant.
5 (jaune)	10 A	Relais de feux de brouillard AV et AR. Eclairage tableau de bord. Eclairage commande de chauffage. Eclairage plaque de police arrière. Eclairage allume-cigare. Eclairage voyant température eau. Eclairage clé de contact. Voyant des lanternes. Lanternes avant et arrière.

Remplacement de la batterie

Fig. 41

Références : 12 V - 300/60 Ah.

- Débrancher les bornes en commençant toujours par la négative (Rep. —).
- Déposer le régulateur de tension (Rep. R) en le tirant vers le haut.
- Dévisser les écrous de la barrette de maintien.
- Faire glisser la batterie vers l'axe voiture puis l'enlever en la soulevant.
- Au remontage, s'assurer que le rebord de la batterie est bien placé sous la barrette de maintien.
- Veiller à la bonne orientation des bornes.

Remplacement d'une bougie

Fig. 42

Références :

Montes série	Montes autorisées
AC 42 FS BERU 240-14 BOSCH W 225 T 35 CHAMPION L 87 Y EYQUEM 705 S MARCHAL 35/1 B	MARELLI CW 7 N

Écartement des électrodes : 0,6 à 0,7 mm

Démontage Déconnecter le fil d'alimentation, débloquer puis dévisser la bougie à la clé.

Remontage Coiffer l'extrémité supérieure de la bougie avec un tube caoutchouc et visser à la main le plus loin possible. Terminer à la clé en serrant sans excès.

Reconnecter le fil d'alimentation en prenant soin de remettre en place le cache de protection.

Ne pas monter de bougies dont l'écartement est incorrect.

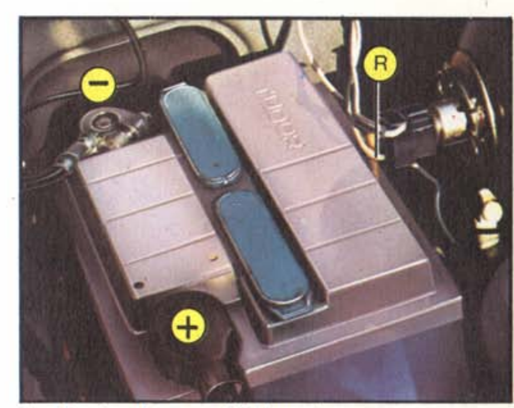


Fig. 41 - Remplacement de la batterie
+ *Borne positive*
— *Borne négative*
R *Régulateur de tension*

0,6 à 0,7 mm

Fig. 42 - Bougies
Écartement des électrodes

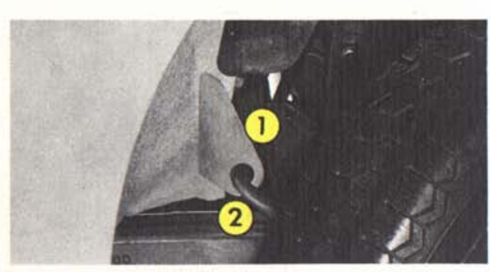


Fig. 43 - Remorquage par l'avant
1 - *Patte d'accrochage*
2 - *Boucle de câble*

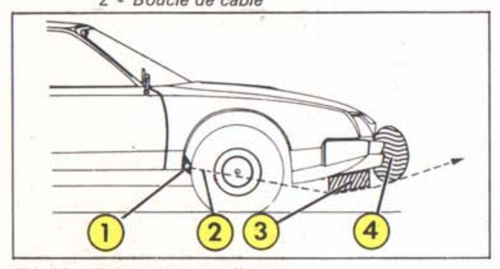


Fig. 44 - Remorquage par l'avant
1 - *Patte d'accrochage* 2 - *Câble*
3 - *Madrier* 4 - *Rembourrage*

Fig. 45 - Remorquage par l'arrière
5 - *Anneaux d'accrochage*

Remorquage

Fig. 43 à 45

En soulevant la voiture

– Par l'avant –

- Accrocher un câble (Rep. 2) aux trous respectivement prévus dans les pattes (Rep. 1).
- Interposer un madrier (Rep. 3) sous l'arrière des butoirs caoutchouc avant, à proximité de leur fixation.
- Interposer un rembourrage (Rep. 4) au long du pare-chocs, afin de protéger les tôles d'habillage, chromes et projecteurs.
- Soulever progressivement et sans à-coups.

– Par l'arrière –

Procéder de même en utilisant les anneaux (Rep. 5).

Voiture au sol

- Ne peut s'effectuer que circuit hydraulique en pression.

Au cas contraire et *exceptionnellement*, ne remorquer la voiture que sur de faibles distances et bon revêtement.

Levage

Fig. 46

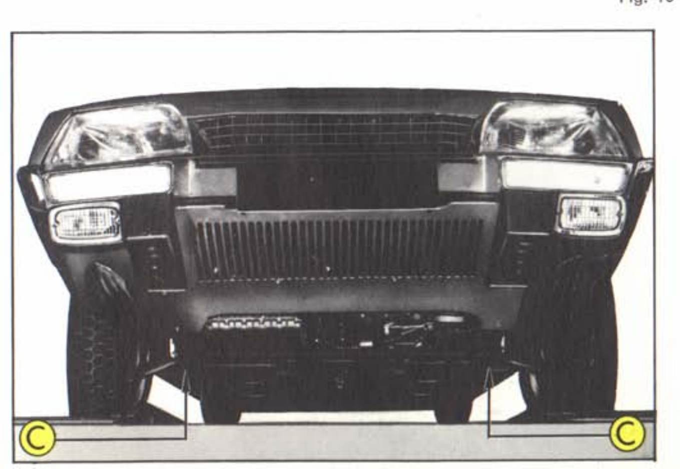
- Ne jamais prendre appui sur les longerons.

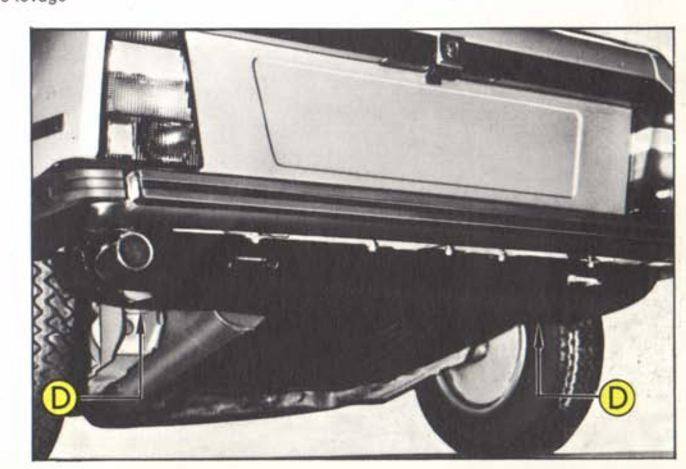
Utiliser impérativement les emplacements suivants :

A	Points de levage	▶ *Sous roues avant et arrière.*
B	Points d'appui du cric sous caisse	▶ *Pour changement de roue.*
C	Points d'appui du cric	▶ *Sous essieu avant.*
D	Points d'appui du cric	▶ *Sous caisse.*
E + B	Points d'appui (cales en E)	▶ *Pour levage avec pont à 2 colonnes.*
F + E	Points d'appui (cales en E et F)	▶ *Pour levage avec élévateur à fourche.*

Toute déformation des longerons entraînerait inévitablement : un parallélisme défectueux des essieux, une mauvaise filtration des bruits et résonnances, une mauvaise répartition du freinage.

Fig. 46 - Points de levage





Remplacement, en dépannage, du liquide vert « LHM »

En cas d'urgence, il est possible d'utiliser en remplacement du liquide vert « LHM » une huile moteur fluide « SAE 10 » ou « SAE 20 », ou une huile pour boîte de vitesses automatique « Type A - Suffixe A » ou « Dexron ».

Il faut alors faire effectuer, dès que possible, par un agent Citroën, une vidange du réservoir et refaire le plein avec le liquide minéral vert « LHM ».

Opacité sur pare-brise

Dès l'apparition d'un voile sur le pare-brise, dès que l'essuie-glace étend les dépôts formés sur le pare-brise au lieu de les effacer nettement, mettre le lave-glace en fonction par impulsions successives sur le levier de commande (4 ou 5 suffisent).

Obturateur anti-neige

Suivant équipement _

Il est fixé sur la grille de prise d'air à droite du capot.

Étant spécialement prévu pour utilisation lors de chutes de neige, il est indispensable de l'enlever en temps normal.

Dépose ▶ Tirer sur l'extrémité arrière de l'obturateur puis en dégager l'avant par pivotement vertical.

Pose ▶ Engager dans la partie correspondante de la grille de prise d'air l'ergot avant de l'obturateur, puis en verrouiller l'extrémité arrière par rabattement.

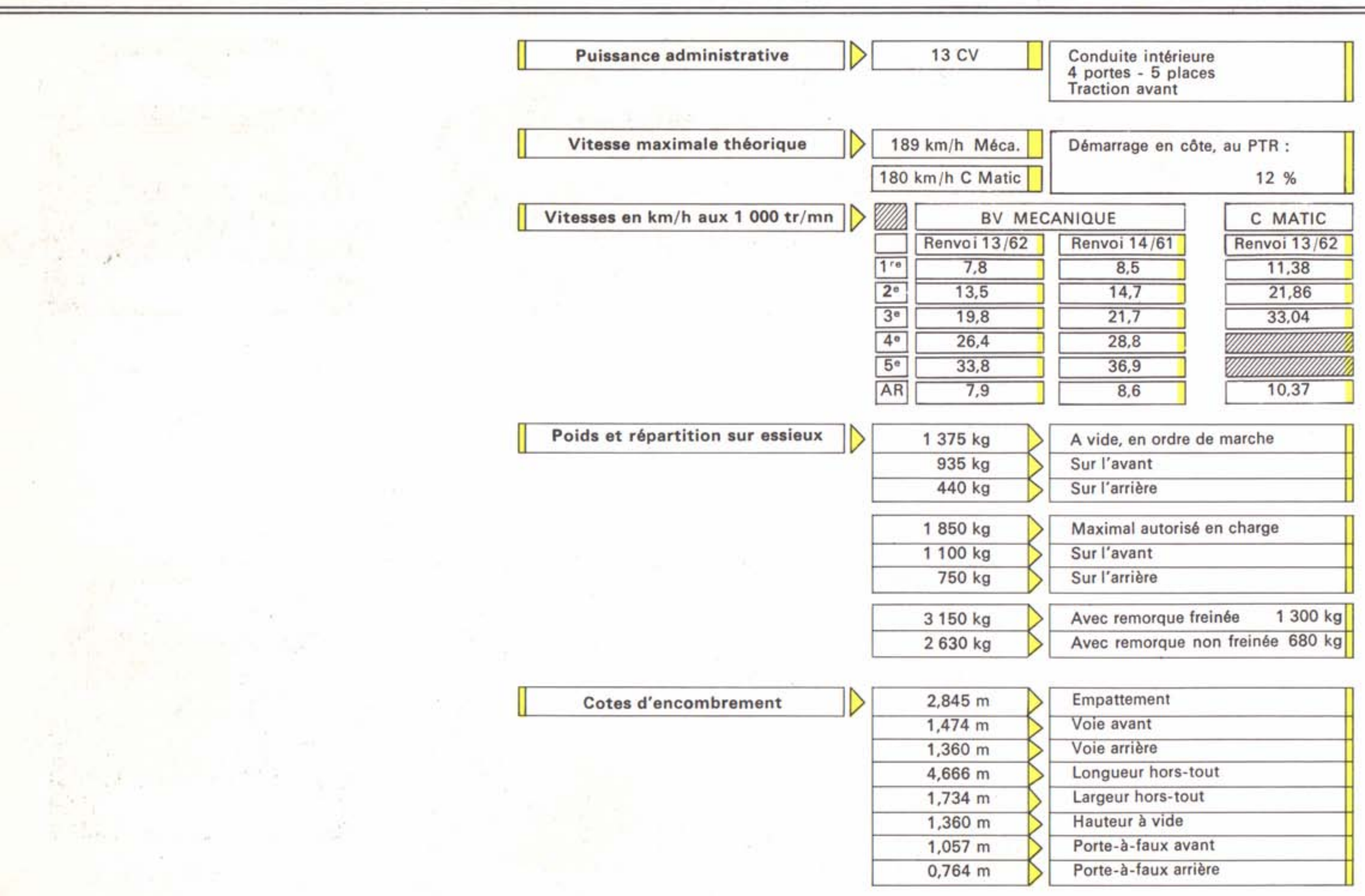
Serrures bloquées par le gel

Préventivement ▶ Au début de la saison froide, introduire dans les serrures une petite quantité de glycérine ou de glycol avec une burette ou un compte-gouttes.

En dépannage ▶ Chauffer légèrement la clé de serrure à la flamme d'une allumette ou d'un briquet, avant de la réintroduire.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Ce chapitre vous permettra de faire, si vous le désirez, plus ample connaissance avec votre voiture.



Puissance administrative	13 CV	Conduite intérieure 4 portes - 5 places Traction avant
Vitesse maximale théorique	189 km/h Méca. 180 km/h C Matic	Démarrage en côte, au PTR : 12 %

Vitesses en km/h aux 1 000 tr/mn

	BV MECANIQUE		C MATIC
	Renvoi 13/62	Renvoi 14/61	Renvoi 13/62
1re	7,8	8,5	11,38
2e	13,5	14,7	21,86
3e	19,8	21,7	33,04
4e	26,4	28,8	
5e	33,8	36,9	
AR	7,9	8,6	10,37

Poids et répartition sur essieux

1 375 kg	A vide, en ordre de marche
935 kg	Sur l'avant
440 kg	Sur l'arrière
1 850 kg	Maximal autorisé en charge
1 100 kg	Sur l'avant
750 kg	Sur l'arrière
3 150 kg	Avec remorque freinée 1 300 kg
2 630 kg	Avec remorque non freinée 680 kg

Cotes d'encombrement

2,845 m	Empattement
1,474 m	Voie avant
1,360 m	Voie arrière
4,666 m	Longueur hors-tout
1,734 m	Largeur hors-tout
1,360 m	Hauteur à vide
1,057 m	Porte-à-faux avant
0,764 m	Porte-à-faux arrière

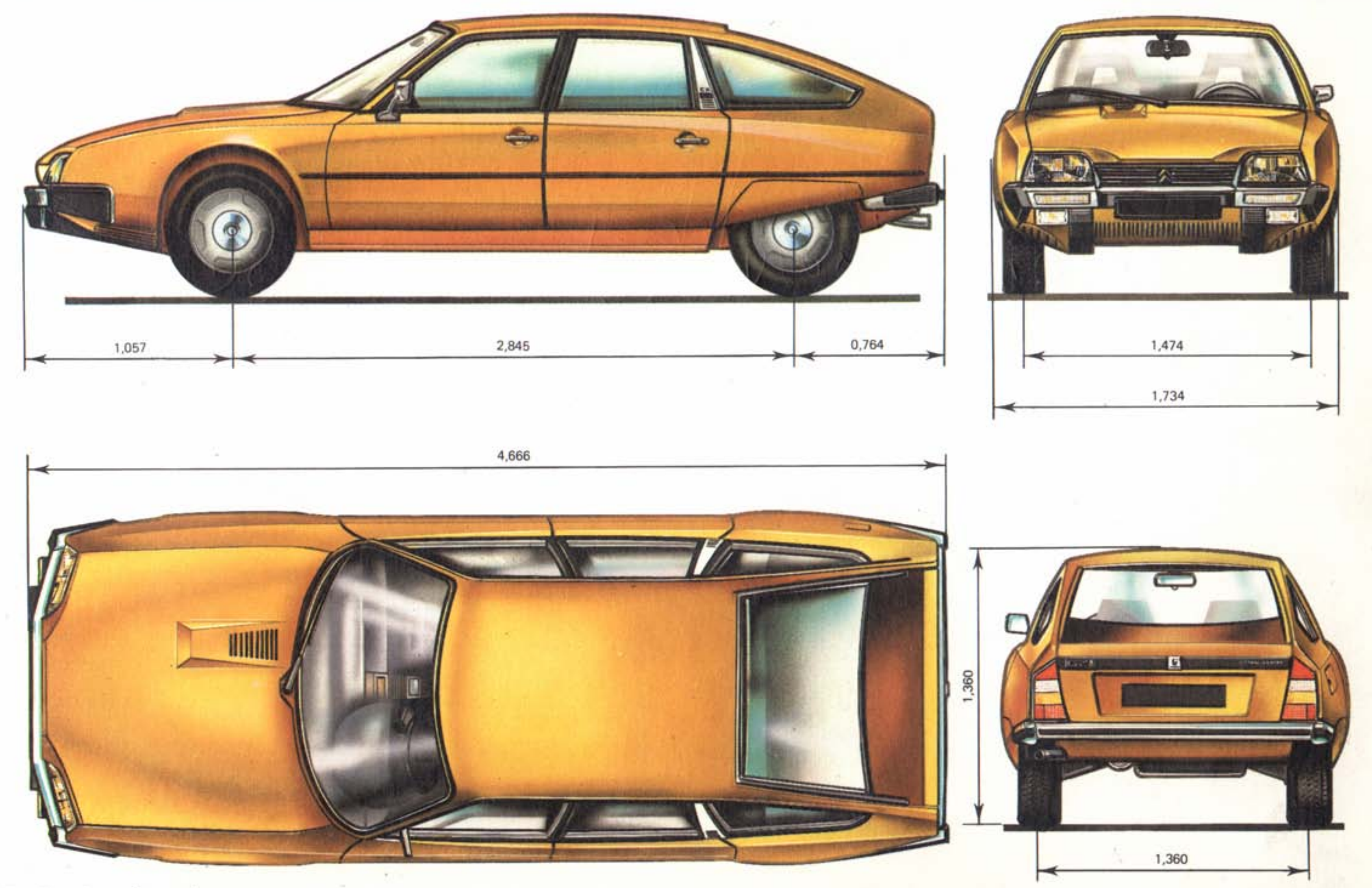
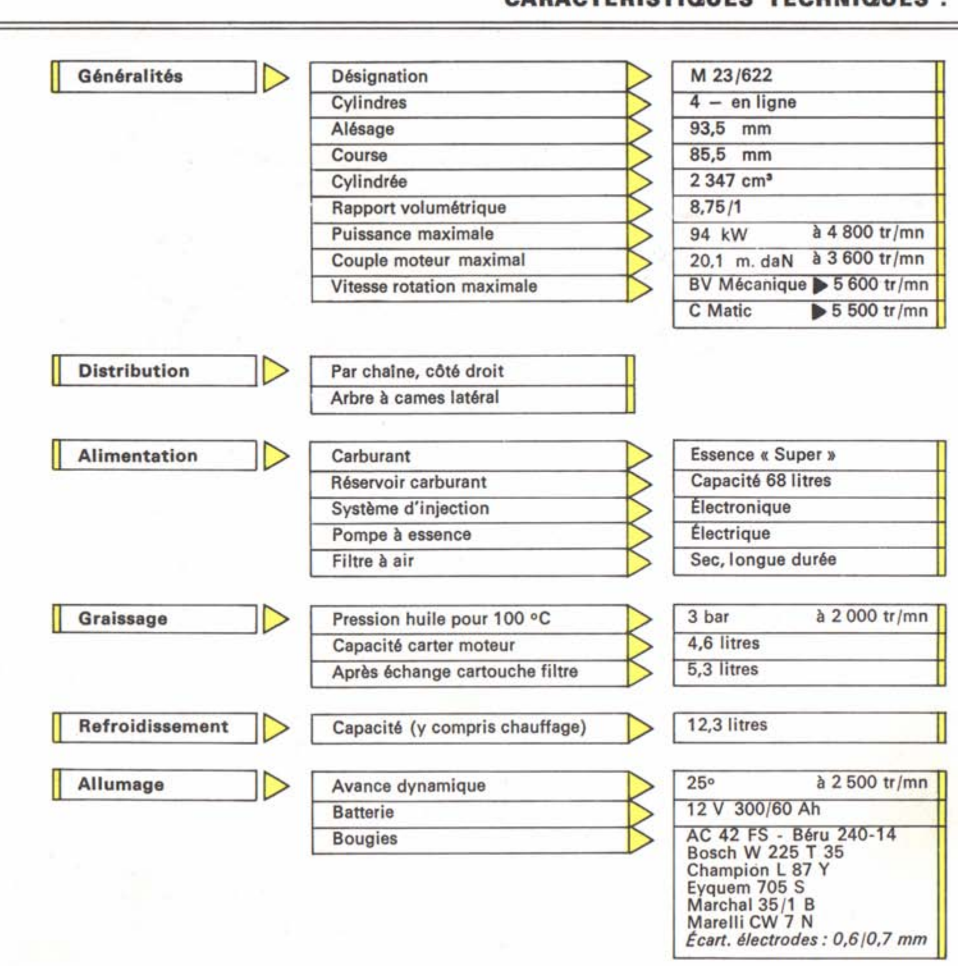


Fig. 47 - Cotes d'encombrement



Généralités	Désignation	M 23/622
	Cylindres	4 – en ligne
	Alésage	93,5 mm
	Course	85,5 mm
	Cylindrée	2 347 cm³
	Rapport volumétrique	8,75/1
	Puissance maximale	94 kW à 4 800 tr/mn
	Couple moteur maximal	20,1 m. daN à 3 600 tr/mn
	Vitesse rotation maximale	BV Mécanique ▶ 5 600 tr/mn C Matic ▶ 5 500 tr/mn
Distribution	Par chaîne, côté droit	
	Arbre à cames latéral	
Alimentation	Carburant	Essence « Super »
	Réservoir carburant	Capacité 68 litres
	Système d'injection	Électronique
	Pompe à essence	Électrique
	Filtre à air	Sec, longue durée
Graissage	Pression huile pour 100 °C	3 bar à 2 000 tr/mn
	Capacité carter moteur	4,6 litres
	Après échange cartouche filtre	5,3 litres
Refroidissement	Capacité (y compris chauffage)	12,3 litres
Allumage	Avance dynamique	25° à 2 500 tr/mn
	Batterie	12 V 300/60 Ah
	Bougies	AC 42 FS - Béru 240-14 Bosch W 225 T 35 Champion L 87 Y Eyquem 705 S Marchal 35/1 B Marelli CW 7 N *Écart. électrodes : 0,6/0,7 mm*

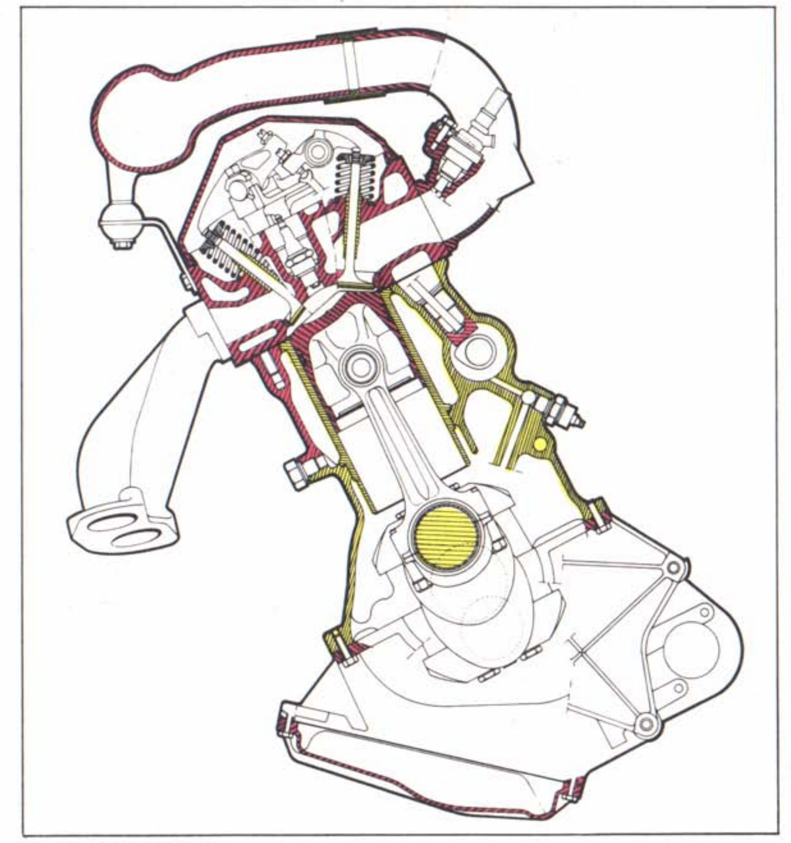


Fig. 48 - Coupe moteur

Embrayage

Entre moteur et boîte de vitesses.
Monodisque, fonctionnant à sec.
Commande par pédale.

Boîte de vitesses et renvoi

Ensemble fixé en bout du moteur.

Sans prise directe.

Comporte : 5 rapports AV synchronisés, 1 rapport AR — *Mécanique* ; 3 rapports AV, 1 rapport AR — *C Matic*

Commande mécanique par levier au plancher.

Le différentiel commande, par l'intermédiaire d'arbres de transmission munis de joints homocinétiques, les roues avant qui sont motrices et directrices.

Démultiplication B.V.

	BV MECANIQUE		C MATIC
	Renvoi 13/62	Renvoi 14/61	Renvoi 13/62
1re	3,166	3,166	2,176
2e	1,833	1,833	1,133
3e	1,250	1,250	0,75
4e	0,939	0,939	
5e	0,733	0,733	
AR	3,153	3,153	2,388

Démultiplication totale

	BV MECANIQUE		C MATIC
	Renvoi 13/62	Renvoi 14/61	Renvoi 13/62
1re	15,102	13,797	10,381
2e	8,743	7,989	5,405
3e	5,962	5,446	3,577
4e	4,480	4,093	
5e	3,497	3,195	
AR	15,041	13,742	11,394

Installation hydraulique

Réservoir de grande capacité.
Pompe haute-pression.
Conjoncteur-Disjoncteur.
Accumulateur hydropneumatique.

Volume de « LHM » pour faire le plein après vidange —	4 litres environ.
Volume de l'accumulateur principal hydropneumatique —	0,400 litre.
Pression maximale de l'accumulateur principal —	175 bar.
Pression maximale d'utilisation —	175 bar.

Suspension

Roues indépendantes à l'avant et l'arrière.

A l'avant ▶ Chaque pivot de roue est relié au cadre d'essieu par deux bras à articulation longitudinale, incliné de 10° vers l'avant, formant un parallélogramme.

Le bras supérieur de chaque parallélogramme vient prendre appui sur le piston du cylindre de suspension par l'intermédiaire d'une tige de poussée et sur les butées par l'intermédiaire d'une palette.

Les bras supérieurs sont reliés par une barre stabilisatrice.

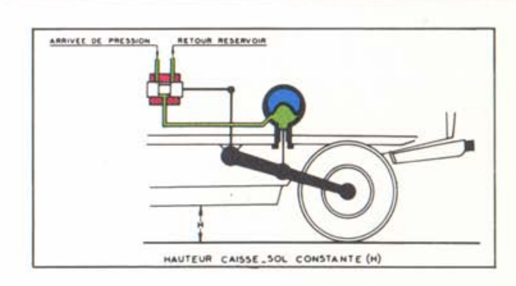
A l'arrière ▶ Chaque moyeu de roue est relié au cadre d'essieu par un bras à articulation transversale.

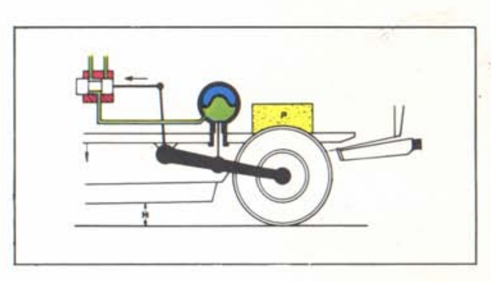
Le bras vient prendre appui sur le piston du cylindre de suspension par l'intermédiaire d'une tige de poussée et sur les butées par l'intermédiaire d'une palette.

Les bras sont reliés par une barre stabilisatrice.

Équilibrage automatique des pressions dans les cylindres de suspension d'un même essieu.

Correcteur d'assiette automatique. Possibilité de faire occasionnellement évoluer la hauteur de la voiture à partir du poste de conduite.





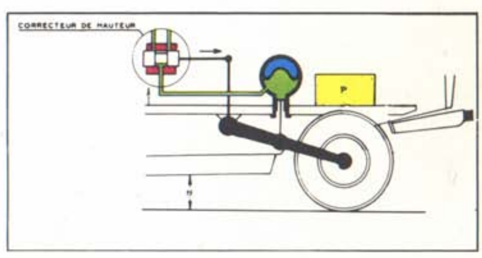


Fig. 49 - Correction d'assiette

Frein principal

A disque sur les roues avant et arrière.
Étriers à pistons apposés.

Diamètre des disques avant	▶ 260 mm	
Diamètre des disques arrière	▶ 224 mm	
Diamètre des cylindres de roue avant	▶ 42 mm	(2 × 2 opposés)
Diamètre des cylindres de roue arrière	▶ 30 mm	2 opposés)
Surface totale du frein	▶ 294 cm^2	
Commande hydraulique par pédale	▶ Liquide minéral vert « LHM » exclusivement	

Assistance assurée par pression provenant d'une réserve d'énergie.

Limitation automatique du freinage sur l'essieu arrière en fonction de la charge.

Au tableau de bord :

- Avertisseur lumineux de la valeur minimale de la pression de freinage.
- Avertisseur lumineux de l'usure des garnitures des freins avant.

(Rattrapage automatique de l'usure des garnitures.)

Frein de secours et immobilisation

Sur les disques des roues avant.
Mâchoires indépendantes du frein principal.

Surface totale du frein	▶ 49 cm^2
Rapport des bras de levier	▶ 1/123

Commande mécanique par levier.

Au tableau de bord :

- Avertisseur clignotant de fonctionnement.

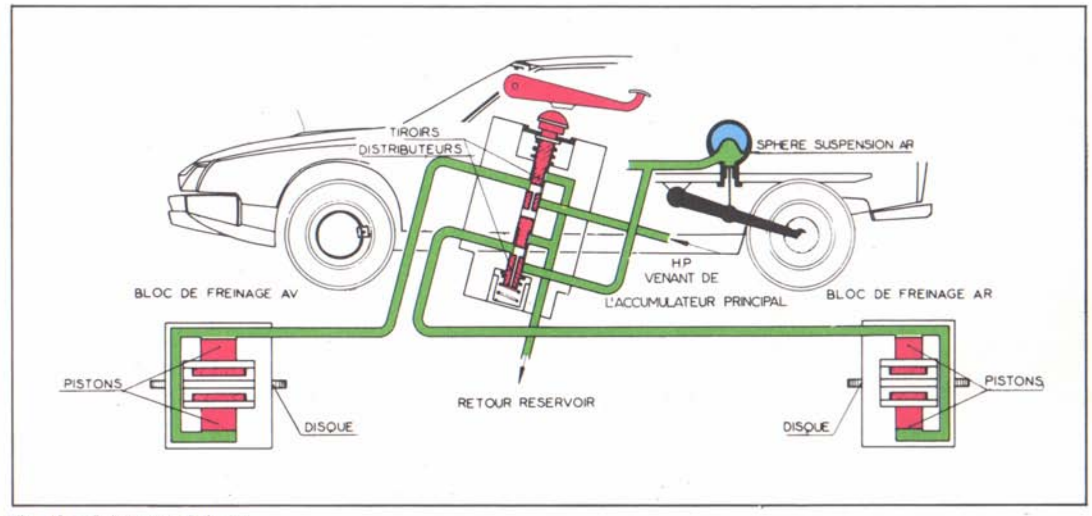


Fig. 50 - Schéma de freinage

Direction

Type à crémaillère.

Liaison aux pivots de roue par barre d'accouplement.

A commande hydraulique alimentée par le circuit de la voiture.

Dispositif d'asservissement permettant d'augmenter le rappel en ligne droite en fonction de la vitesse du véhicule.

Diamètre du volant	▶ 380 mm	
Démultiplication totale du mouvement	▶ 1/13,5	
Diamètre de braquage	▶ 11,80 m	– *Entre murs*
	10,90 m	– *Entre trottoirs*

Roues

Largeur	▶ 5,5 pouces
Diamètre	▶ 14 pouces
Circonférence de roulement sous charge	▶ 1,970 m
Fixation	▶ 5 vis

Pneumatiques

Pressions en bar

MONTES	CARACTÉRISTIQUES	AV	AR	RS
Série	MICHELIN 185 HR 14 XVS *Tubeless*	2,1	2,2	2,4
Autorisée	MICHELIN 185 R 14 X (M + S) *Tubeless*	2,1	2,2	2,4

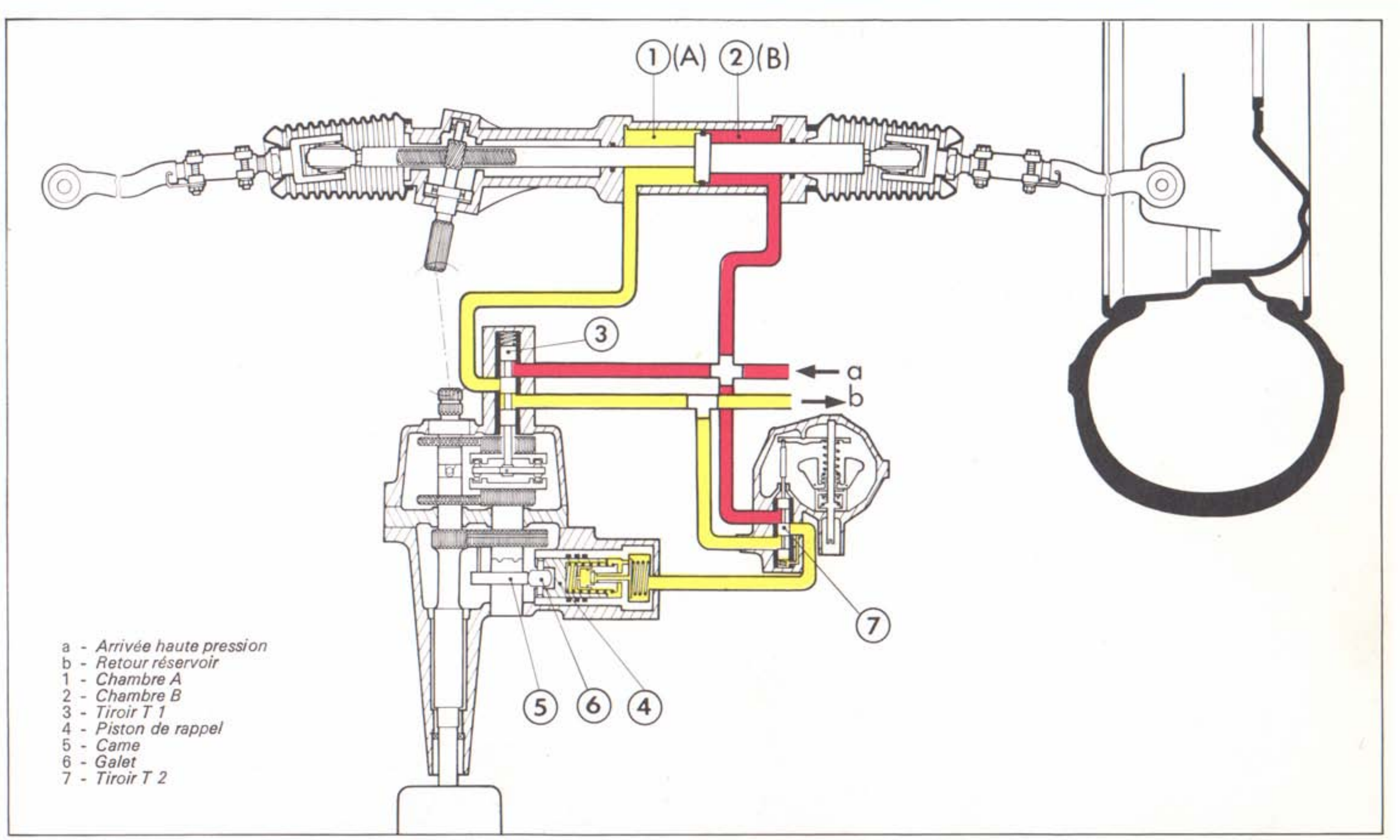


Fig. 51 - Direction asservie

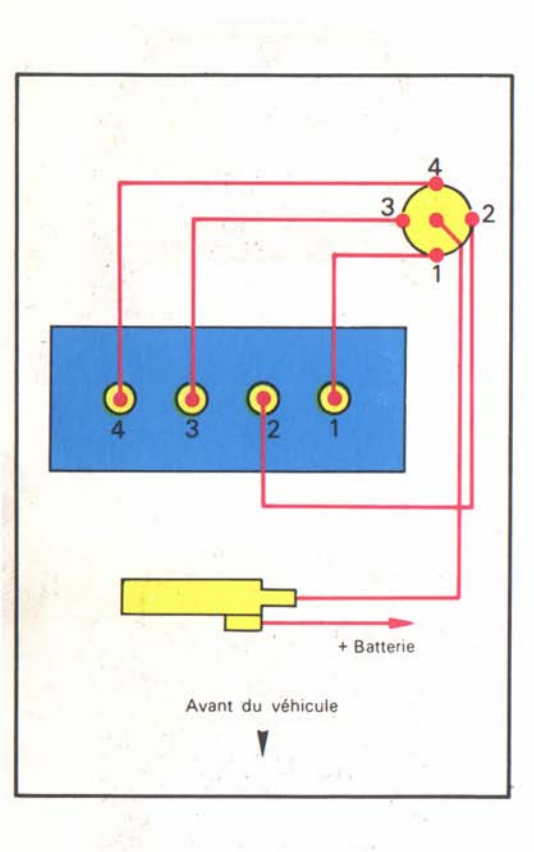


Fig. 52 - Schéma de principe de montage du faisceau d'allumage

Équipement électrique — 12 volts

Alternateur

• *Puissance maximale*	1 120 W
• *Début de charge*	1 100 tr/mn

Batterie

• *Capacité*	300/60 Ah
• *Négatif*	A la masse

Démarreur

• *Puissance*	1 400 W
• *Enclenchement*	Par solénoïde et pignon à roue libre

Allumeur

• *A déclenchement magnétique*

Fusibles

• 3	16 ampères
• 2	10 ampères
• 1	16 ampères

Projecteurs

• Route et croisement	2 de type « Halogène »
• Anti-brouillard	2 de type « Halogène »
• Feux de recul	2

Moteur d'essuie-glace à 3 vitesses - Lave-glace électrique - Lève-glaces électrique - Ventilateur du système d'air pulsé à 3 vitesses - Avertisseurs optique et sonore - Compte-tours électronique - Montre à quartz - Chauffage électrique de lunette arrière - Allume-cigare - Voyants d'alerte - Équipement radio.

Éclairages intérieurs	Allume-cigare, boîte à gants, clef de contact, cendrier avant, commande de chauffage, montre, plafonnier, tableau de bord, coffre, capot.

12 volts

Tableau des lampes

Fonctions	Puissances	Types
Projecteurs		
Feux de route et feux de croisement	55-60 W	H 4 – Halogène
Feux anti-brouillard (avant)	55 W	H 2 – Halogène / H 3 – Halogène (suivant équipement)
Signalisation		
Lanternes avant et arrière	5 W	R 19-5
Éclairage plaque de police arrière	5 W	R 19-5
Indicateurs changement de direction	21 W	P 25-1
Feux de stop	21 W	P 25-1
Feux de recul	21 W	P 25-1
Feux arrière de brouillard	21 W	P 25-1
Éclairage intérieur		
Plafonnier	7 W	Navette Longueur 38 T.T.
Eclairage clef de contact	2 W	T 8/2
Eclairage allume-cigare	1,2 W	T 5 Wedge base
Eclairage cendrier avant	1,2 W	T 5 Wedge base
Eclairage boîte à gants	2 W	T 8/2
Eclairage coffre	5 W	C 11
Eclairage sous-capot	10 W	R 19/10
Tableau de bord		
Compteur kilométrique	3 W	T 10 Wedge base 24 V
Montre	2 W	T 10 Wedge base
Indicateur de charge	2 W	T 10 Wedge base
Voyants d'alerte	1,2 W	T 5 Wedge base
Tachymètre	4 W	BA 9 S 14 V
Compte-tours	4 W	BA 9 S 14 V
Lecteur de carte	5 W	C 11

Le remplacement des lampes du tableau de bord et d'éclairage de clef de contact doit être effectué par un agent Citroën.



Fig. 53 - Éclairage extérieur et signalisation avant
1 - *Projecteurs code/route* 3 - *Feux de position*
2 - *Indicateurs direction* 4 - *Anti-brouillard*

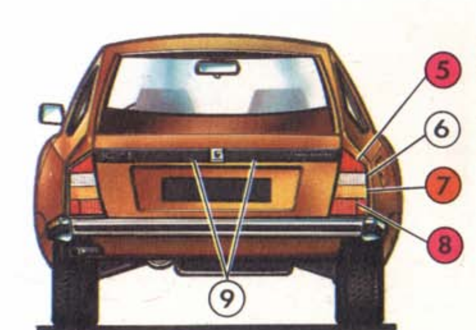


Fig. 53 *bis* - Éclairage extérieur et signalisation arrière
5 - *Lanternes et stops* 8 - *Feux de brouillard*
6 - *Feux de recul* 9 - *Plaque de police*
7 - *Indicateurs direction*

Carrosserie

Berline 5 places.
Caisse monocoque fixée par liaisons élastiques à un cadre supportant l'ensemble motopropulseur et les essieux avant et arrière.
Carrosserie auto-porteuse ▶ 4 portes latérales.
1 coffre arrière dont volume : En valises 328 dm³ Total 475 dm³
Glaces descendantes sur portes latérales.
Lève-glaces électrique sur portes avant.
Surface vitrée ▶ 293 dm².
Serrures à dispositif de sécurité évitant l'ouverture accidentelle lors d'un choc.
Dispositif de sécurité aux portes latérales permettant d'interdire l'ouverture de l'extérieur, conducteur et passagers étant dans la voiture.
Dispositif de sécurité « enfants » aux portes latérales arrière, empêchant toute ouverture de l'intérieur mais permettant d'ouvrir de l'extérieur.
Équilibrage d'ouverture du capot — Équilibrage d'ouverture de la porte de coffre.

Aménagements intérieurs

Sièges avant séparés réglables longitudinalement, en inclinaison du dossier et en hauteur de l'assise.
Accoudoirs sur les quatre portes — Accoudoir central éclipsable sur banquette arrière.
Crochets porte-vêtement à l'arrière — Ceintures de sécurité 3 points aux places avant.
Ancrages pour ceintures 3 points aux places latérales arrière — Ancrage pour ceinture 2 points à la place centrale arrière.
Rétroviseur intérieur «jour/nuit» — Rétroviseur extérieur réglable automatiquement de l'intérieur du véhicule, côté conducteur.
Allume-cigare — Cendrier avant sur console centrale — Cendriers arrière dans les panneaux des portes.
Pare-soleil réglables, avec miroir de courtoisie côté passager et pochette porte-cartes côté conducteur.
Boîte à gants grande capacité — Vide-poche dans les portes avant.
Poches à soufflet au dos des sièges avant — Aération par système d'air pulsé, trois vitesses.
Chauffage à réglage d'intensité — Chauffage électrique de la lunette arrière.
Radio avec haut-parleurs incorporés dans les portes avant.

Pare-soleil de lunette arrière

Deux stores indépendants, à enrouleur, permettent d'intercepter les rayons solaires sans toutefois altérer la visibilité extérieure arrière.

Fermeture ▶ Remonter le store en tirant sur la languette prévue à cet effet, puis accrocher celle-ci au piton situé au-dessus de la lunette arrière.

Ouverture ▶ Procéder inversement en prenant soin de ne pas lâcher brusquement le store en début d'enroulage.

Lecteur de carte

Fig. 54

Fonctionne lors de la mise en action de l'éclairage extérieur de la voiture.

Marche ▶ Faire pivoter le socle de lampe à gauche ou à droite selon le sens d'éclairage désiré.

Arrêt ▶ Ramener le socle de lampe en position médiane.



Fig. 54 - Lecteur de carte

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Nous attirons particulièrement votre attention sur les paragraphes « Rodage » et « Révision et garantie ».

Si vous vous déplacez à l'étranger, les traductions en quatre langues des préconisations de ravitaillement peuvent vous être utiles auprès des stations-service.

Rodage

Pendant les 1 000 premiers kilomètres, ne pas dépasser, dans chaque rapport, les vitesses maximales repérées sur le tachymètre par des flèches rouges. Ne pas dépasser la correspondance de 4 000 tr/mn au compte-tours. Éviter ensuite de trop monter les régimes et ne rouler librement qu'au delà de 2 000 km.
Éviter également pendant cette période :
- les accélérations trop brusques,
- les freinages trop énergiques (les garnitures doivent être rodées),
- les longs parcours à régime constant,
- l'essouflement du moteur à des régimes trop bas.

Révision et garantie

Il est remis, à la livraison de la voiture, un Guide d'entretien comportant notamment une « Carte de Garantie » et un « Certificat de révision aux 1 000 km ».
Après les 1 000 premiers kilomètres, tout agent de la marque, qu'il ait été ou non le vendeur du véhicule, effectue une révision gratuite sur la présentation de ce « Guide d'entretien ».
Seules, les fournitures sont facturées.
L'agent conserve le « Certificat de révision » et vise la « Carte de Garantie ».
Ce visa est nécessaire pour pouvoir bénéficier de la Garantie.

Influence de la conduite sur le coût d'utilisation

La façon de conduire intervient dans le coût d'utilisation d'une voiture, particulièrement en ce qui concerne les dépenses de carburant, d'huile et de pneumatiques.
Les frais d'utilisation augmentent notamment avec :
- la vitesse,
- l'utilisation fréquente et prolongée des rapports inférieurs de la boîte de vitesses,
- les accélérations et les freinages trop nombreux ou trop énergiques,
- les mouvements inutiles de la pédale d'accélérateur,
- les virages pris à grande allure,
- les pneumatiques gonflés à des pressions incorrectes.

La consommation d'huile, très variable suivant l'utilisation de la voiture, est également très influencée par le rodage du moteur et il est recommandé d'être très attentif à ce point ainsi qu'aux consignes de vidanges du « Guide d'Entretien ».

Caravaning

Les poids tractables maximaux sont :
- *remorque sans frein* ▶ 680 kg
- *remorque avec frein* (au moins à inertie) ▶ 1 300 kg (ou 1 500 kg dans la limite du PTR indiqué page 44).

Le véhicule « CX » exigeant le montage d'un crochet de remorque spécifique Citroën, il est impérativement déconseillé d'utiliser d'autres dispositifs.

Au dessus de 900 kg, le véhicule tracteur doit être doté d'un équipement spécial montable en option.

Si vous désirez tracter une caravane ou une remorque, consultez auparavant votre agent Citroën qui vous donnera toutes précisions utiles, notamment en ce qui concerne les prescriptions administratives.

Identification

Emplacements

- Plaque constructeur ▶ Sous le capot, sur passage de roue droit.
- Marque à froid ▶ Sur la tôle de fermeture d'extension avant droite de la caisse au-dessus du passage de roue.
- Plaque moteur ▶ A l'extrémité du moteur, côté droit.

Renseignements

- Plaque constructeur ▶ L'année modèle
  Le type de véhicule
  La série
  Le numéro dans la série du type
  Le poids total en charge
  Le poids total roulant

  Fig. 55
- Marque à froid ▶ Le type de véhicule
  La série
  Le numéro dans la série du type
- Plaque moteur ▶ La marque
  Le type du moteur
  Le numéro de fabrication

  Fig. 56

En France, le type de véhicule et le numéro dans la série du type sont également indiqués sur la carte grise.

Fig. 55 - Plaque constructeur



Fig. 56 - Plaque moteur

MERKBLATT FUR PFLEGE- UND WARTUNGSDIENST

Reifen
MICHELIN 185 HR 14 XVS Tubeless
Druck : 2,1 *Vorn*
2,2 *Hinten*
2,4 *Ersatzrad*

Kraftstaff
Super
Fassungsvermögen : 68 L.

Motorol
TOTAL GTS 15 W 50
In sehr kalten Ländern : TOTAL GTS 10 W 30
Fassungsvermögen : 4,6 L.

Getriebe-Gehause
Mecanisch
Ol TOTAL EXTREME PRESSION SAE 80
Fassungsvermögen : 1,75 L.
C Matic
TOTAL FLUID T
Fassungsvermögen : 2 → 3 L.

Hydraulische Anlage
Grüne Flüssigkeit « LHM » TOTAL
Fassungsvermögen : 4 L.
zu benutzen

Kühler
Wasser und Frostschutzmittel TOTAL oder « SPECIAL CITROEN »
Fassungsvermögen : 12,3 L.

Scheibenwascher
Sommer = « Glace-net » Scheiben wascher 1 Z
(1 Graduation : 50 cm³ fur 1 L. Wasser)
Winter = « Glace-net Winter » Scheibenwasher 1 Z Frostschutzmitte
Fassungsvermögen : 1 L.

Batterie
12 V - 300/60 Ah
Destilliertes Wasser (keine Säure) zufüllen

Zündkerzen
Elektrodenabstand : 0,6 → 0,7 mm
AC 42 FS - Beru 240-14 - Bosch W 225 T 35 - Champion L 87 Y - Marchal 35/1 B - Marelli CW 7 N
Siehe auf Seite 39

Glühbirnen
Siehe auf Seite 39

SUMMARY FOR SERVICE STATION

Tyres
MICHELIN 185 HR 14 XVS Tubeless
Pressures : 30 *Front*
32 *Rear*
35 *Spare*

Petrol
Super (Premium, 4-star, 97 → 99 octane)
Capacity : 14,95 Imp. Gallons
17,95 US Gallons

Engine oil
TOTAL GTS 20 W 50
In very cold countries : TOTAL GTS 10 W 30
Capacity : 1,01 Imp. Gallon
1,22 US Gallon

Gear-box
Mecanical
TOTAL EXTREME PRESSION SAE 80
Capacity : 0,35 Imp. Gallon
0,42 US Gallon
C Matic
TOTAL FLUID T
Capacity 0,43 → 0,65 Imp. Gallon
0,52 → 0,79 US Gallon

Hydraulic system
Green liquid « LHM » TOTAL
Capacity for use : 0,87 Imp. Gallon
1,05 US Gallon

Radiator
Water and TOTAL antifreeze or « SPECIAL CITROEN »
Capacity : 2,8 Imp. Gallons
3,3 US Gallons

Windscreen washer
Summer = « Glace-net » windscreen Washer 1 Z
(1 graduation : 3,051 cu. in.) for 0,219 Imp. Gallon 0,264 US Gallon water
Winter = « Glace-net winter » windscreen Washer 1 Z antifreeze

Battery
12 V - 300/60 Ah
Distilled water (do not add acid)

Sparking plugs
Electrode gap : 024'' → 0,27''
AC 42 FS - Beru 240-14 - Bosch W 225 T 35 - Champion L 87 Y - Marchal 35/1 B - Marelli CW 7 N
See page 39

Bulbs
See page 39

PROMEMORIA PER LA STAZIONE DI SERVIZIO

Pneumatici
MICHELIN 185 HR 14 XVS Tubeless
Pressioni : 2,1 *Anteriori*
2,2 *Posteriori*
2,4 *Scorta*

Carburante
Super
Capacità : 68 L.

Olio motore
TOTAL GTS 15 W 50
In regione molto fredda :
TOTAL GTS 10 W 30
Capacità : 4,6 L.

Scatola cambio
Meccanica
TOTAL EXTREME PRESSION SAE 80
Capacità : 1,75 L.
C Matic
TOTAL FLUID T
Capacità : 2 → 3 L.

Impianto idraulico
Liquido verde « LHM » TOTAL
Capacità : 4 L.

Radiatore
Acqua con anticongelante TOTAL o « SPECIAL CITROEN »
Capacità : 12,3 L.

Lavacristallo
Estate = « Glace-net » lavacristallo 1 Z
(1 gradazione : 50 cm³ per 4 L acqua)
Inverno = « Glace-net inverno » lavacristallo 1 Z anticongelante

Batteria
12 V - 300/60 Ah
Acqua distillata
(Non aggiungere acido)

Candele
Distanza degli ellettrodi : 0,6 → 0,7 mm
AC 42 FS - Beru 240-14 - Bosch W 225 T 35 - Champion L 87 Y - Marchal 35/1 B - Marelli CW7 N
Vedere pagina 39

Lampade
Vedere pagina 39

MEMENTO PARA LA ESTACION SERVICIO

Neumaticos
MICHELIN 185 HR 14 XVS Tubeless
Presion : 2,1 *Delantero*
2,2 *Trasero*
2,4 *Auxilio*

Combustible
Super
Capacidad : 68 L.

Aceite motore
TOTAL GTS 20 W 50
En muy frias comarcas :
TOTAL GTS 10 W 30
Capacidad : 4,6 L.

Caja des velocidades
Mecanica
TOTAL EXTREME PRESSION SAE 80
Capacidad : 1,75 L.
C Matic
TOTAL FLUID T
Capacidad : 2 → 3 L.

Circuito hidraulico
Liquido verde « LHM » TOTAL
Capacidad : 4 L.
par el empleo

Radiator
Agua con anti-hielo TOTAL o « SPECIAL CITROEN »
Capacidad : 12,3 L.

Lava parabrisa
Estio = « Glace-net » lava parabrisa 1 Z
(1 graduatione : 50 cm³ para 1 L agua)
Invernio = « Glace-net invernio » lava parabrisa 1 Z anti-hielo

Bateria
12 V - 300/60 Ah
Agua distilada (nunca agregar acido)

Bujias
Abertura de los electrodos : 0,6 → 0,7 mm
AC 42 FS - Beru 240-14 - Bosch W 225 T 35 - Champion L 87 Y - Marchal 35/1 B - Marelli CW 7 N
Ver pagina 39

Làmparas
Ver pagina 39

TABLE DES MATIÈRES : page 1

PIÈCES DE RECHANGE

Toute pièce de rechange Citroën d'origine est une exclusivité de la marque.

Il est de l'intérêt même de l'utilisateur, pour sa sécurité et la Garantie, de refuser toute autre pièce. En effet, le montage de pièces ou d'organes autres que d'origine pourrait éventuellement entraîner la responsabilité pénale au cas où il en résulterait une non conformité à la réglementation prescrite par le « Code de la Route », notamment en ce qui concerne la sécurité, l'anti-pollution, l'anti-parasitage et le niveau sonore des véhicules automobiles.

Un tel montage priverait, en outre, l'utilisateur de tout recours envers le constructeur.
Sont plus particulièrement en cause :

- les éléments liés au freinage,
- les équipements d'éclairage-signalisation,
- les équipements moteur,
- le système d'échappement,
- les pièces de direction, de structure et suspension.

POURQUOI CITROEN PRÉFÈRE TOTAL

▶ Les développements technologiques appliqués aux différents organes des véhicules automobiles rendent de plus en plus nécessaire une collaboration étroite entre les services techniques des constructeurs d'automobiles et les laboratoires des sociétés pétrolières. ◀

▶ *La collaboration entre Citroën et Total, qui a débuté en 1964, a été concrétisée en 1967 dans la formule :* ◀

« CITROEN PRÉFÈRE TOTAL »

▶ Depuis cette époque, ce sont des dizaines de milliers d'heures qui ont été consacrées aux recherches et aux essais en commun, tant en laboratoire que sur routes. ◀

▶ Ces recherches et essais continuent : ils ont permis la mise au point de produits répondant aux conditions optimales requises par Citroën pour ses véhicules ; ils en permettront la constante amélioration : huiles moteur en premier lieu, mais aussi fluides de suspension hydropneumatique, liquides pour transmissions automatiques, liquide de freinage, huiles de boîtes de vitesses, antigel pour circuits de refroidissement, etc. ◀

▶ Les années de collaboration passées, ainsi que le programme de collaboration engagé, matérialisent le souci permanent de Citroën d'assurer aux véhicules de sa marque les meilleures conditions de fonctionnement et d'entretien ; ils sont pour vous, utilisateurs de nos véhicules, la garantie d'obtenir chez TOTAL des produits très performants : vous trouverez leurs désignations dans la présente notice d'emploi. ◀

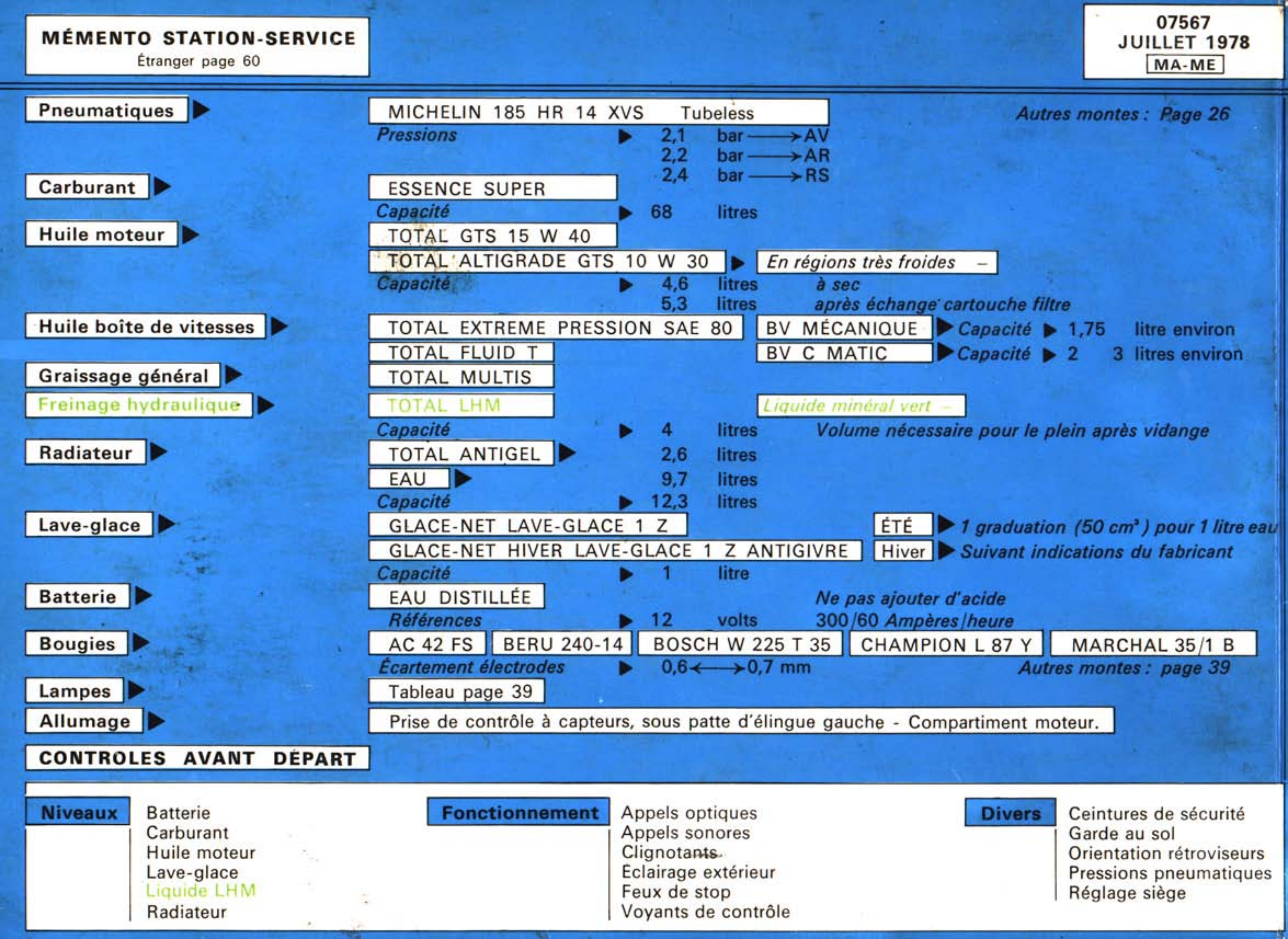
CITROEN

Société Anonyme régie par les articles 118 à 150
de la loi sur les Sociétés Commerciales

117-167, quai André-Citroën, 75747 Paris Cedex 15

R.C. PARIS B 642 050 199

SIRET 642050199 00016



MÉMENTO STATION-SERVICE
Étranger page 60

07567
JUILLET 1978
MA-ME

Pneumatiques ▶	MICHELIN 185 HR 14 XVS Tubeless	*Autres montes : Page 26*
	Pressions ▶ 2,1 bar ⟶ AV	
	2,2 bar ⟶ AR	
	2,4 bar ⟶ RS	
Carburant ▶	ESSENCE SUPER	
	Capacité ▶ 68 litres	
Huile moteur ▶	TOTAL GTS 15 W 40	
	TOTAL ALTIGRADE GTS 10 W 30 ▶	*En régions très froides –*
	Capacité ▶ 4,6 litres	*à sec*
	5,3 litres	*après échange cartouche filtre*
Huile boîte de vitesses ▶	TOTAL EXTREME PRESSION SAE 80	BV MÉCANIQUE ▶ *Capacité* ▶ 1,75 litre environ
	TOTAL FLUID T	BV C MATIC ▶ *Capacité* ▶ 2 3 litres environ
Graissage général ▶	TOTAL MULTIS	
Freinage hydraulique ▶	TOTAL LHM	*Liquide minéral vert –*
	Capacité ▶ 4 litres	*Volume nécessaire pour le plein après vidange*
Radiateur ▶	TOTAL ANTIGEL ▶ 2,6 litres	
	EAU ▶ 9,7 litres	
	Capacité ▶ 12,3 litres	
Lave-glace ▶	GLACE-NET LAVE-GLACE 1 Z	ÉTÉ ▶ *1 graduation (50 cm³) pour 1 litre eau*
	GLACE-NET HIVER LAVE-GLACE 1 Z ANTIGIVRE	Hiver ▶ *Suivant indications du fabricant*
	Capacité ▶ 1 litre	
Batterie ▶	EAU DISTILLÉE	*Ne pas ajouter d'acide*
	Références ▶ 12 volts	300/60 *Ampères/heure*
Bougies ▶	AC 42 FS — BERU 240-14 — BOSCH W 225 T 35 — CHAMPION L 87 Y — MARCHAL 35/1 B	
	Écartement électrodes ▶ 0,6 ⟷ 0,7 mm	*Autres montes : page 39*
Lampes ▶	Tableau page 39	
Allumage ▶	Prise de contrôle à capteurs, sous patte d'élingue gauche - Compartiment moteur.	

CONTROLES AVANT DÉPART

Niveaux	Fonctionnement	Divers
Batterie	Appels optiques	Ceintures de sécurité
Carburant	Appels sonores	Garde au sol
Huile moteur	Clignotants	Orientation rétroviseurs
Lave-glace	Eclairage extérieur	Pressions pneumatiques
Liquide LHM	Feux de stop	Réglage siège
Radiateur	Voyants de contrôle	